



PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

DE LA VILLE DE FRESNES

2021–2024

Collectivité territoriale : Ville de Fresnes

Adresse : Hôtel de ville – 1, place Pierre et Marie Curie - Fresnes (94260)

Téléphone : 01 49 84 56 56

Adresse électronique : enfance@fresnes94.fr

SOMMAIRE

I. Démarche adoptée pour renouveler le PedT

- 1-1 Structure de pilotage
- 1-2 Objectifs à atteindre
- 1-3 Les partenaires
- 1-4 Démarche opérationnelle

II. Intentions éducatives

III. Etat des lieux

- 3-1 Les structures éducatives de la ville
- 3-2 Analyse des principales forces et difficultés du territoire
- 3-3 Objectifs atteints à l'issue du 1^{er} PedT

Au cœur du dispositif : les services Enfance et Jeunesse

- 4-1 Les actions menées par le service de l'enfance
 - A - les accueils périscolaires
 - B - les accueils extrascolaires – l'accueil de loisirs durant les congés scolaires
- 4-2 Les actions menées par le service de la jeunesse
 - A - l'accueil de loisirs jeunesse (12-17 ans)
 - B - le Point Information Jeunesse (16-25 ans)
- 4-3 Les acteurs éducatifs du dispositif

IV. Déclinaisons des activités proposées par les services associés en fonction des actions éducatives

V. Les objectifs partagés

VI. Evaluation / indicateurs

A - La démarche de l'évaluation

B - Les acteurs de l'évaluation

Conformément à la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation de la refondation de l'école de la république, le Conseil municipal a approuvé, par délibération n°2017-62 du 29 juin 2017, la convention relative au Projet Educatif de Territoire passé avec l'Etat et la Caisse d'allocations familiales, pour les trois années scolaires allant de septembre 2017 à juillet 2020.

Dans le cadre du renouvellement du Pedt, il convient donc de définir un nouveau projet éducatif territorial pour la ville ci-après développé et de contractualiser avec les deux partenaires institutionnels sus-désignés.

I. Démarche adoptée pour renouveler le PEdT

Au-delà de l'obligation réglementaire de l'existence d'un PEdT, la municipalité de Fresnes a fait le choix de réaffirmer l'ambition forte et partagée, dans l'ensemble des structures d'accueil de la ville, d'accompagner le développement de l'enfant, en répondant à quatre objectifs stratégiques :

- étendre le périmètre du Projet éducatif de la ville : du jeune enfant de 0 à 11 ans à l'adolescent de 12 à 17 ans_(et plus seulement des enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires) ;
- communiquer sur et valoriser l'ensemble des actions et dispositifs mis en œuvre dans le cadre de sa politique éducative et plus seulement celle des rythmes scolaires ;
- accentuer et approfondir les partenariats : associatifs, institutionnels et avec les familles, de manière à développer les missions de chacun dans la conception, le suivi et l'évaluation du Pedt ;
- mettre en lumière les actions développées en matière d'intégration de l'enfant et du jeune en situation de handicap

1.1 Structure de pilotage

Comité de pilotage, composé des élus de secteur, de la direction générale, des responsables de pôles et de services concernés, de l'IEN, d'un représentant de la CAF et d'un représentant du SDJES.

Comité technique, composé de la direction générale, des responsables de pôles et des responsables des services concernés par la tranche d'âge 0-17 ans, d'agents et notamment les animateurs, les asems, les personnels d'entretien....

Réunions techniques avec les différents groupes et partenaires, et notamment avec la Commission extra-municipale de l'enfance composée de représentants de parents d'élèves, de directeurs d'école maternelle et élémentaire, de l'inspecteur d'académie et d'élus municipaux.

Commission extramunicipale en charge des affaires liées à l'enfance et à l'enseignement du premier degré, composée de la manière suivante :

- 6 membres du Conseil municipal,
- 6 représentants de parents d'élèves,
- 2 représentants des chefs d'établissement (école maternelle et élémentaire),

- 1 représentant du Comité départemental de l'éducation nationale.

Elle se réunira au minimum trois fois par an pour faire le point des avancés relatives au PEdT généralement et au plan mercredi dans ses spécificités.

1.2 Objectifs à atteindre

Démarche de travail transversal à l'interne de la collectivité :

Continuité de travail du comité technique constitué pour l'élaboration du premier Pedt, réunissant les services : petite enfance, culturels (grange Dimière, bibliothèque, ludothèque, école d'art(s), sports, enfance, jeunesse, enseignement, Centre Communal d'Action Sociale, Centre Municipal de Santé - réunions une fois par mois

Objectifs :

- Réfléchir collectivement à l'ajout, au report ou non des intentions éducatives de la ville déployées dans le précédent PEdt
- Structurer le travail de recensement des projets « éducatifs » par tranches d'âge de chacun des services
- Formuler conjointement les objectifs opérationnels du prochain PEdT en lien avec les actions et projets existants et à venir.

Démarche d'information auprès des parents :

Information en ligne sur le site de la ville et lors des réunions de la Commission extramunicipale de l'enfance.

1.3 Les partenaires du PEdT

Les signataires

L'Education nationale

La Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne

Le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Les partenaires associatifs

Urban Talent, la MJC Louise Michel, l'AVARA, l'association espoir, l'AAS Fresnes...

Les partenaires internes

La bibliothèque, la grange Dîmière, le centre d'art, la ludochouette, le service des sports, le service de la jeunesse, le service de l'enseignement, le centre municipal de santé, le centre d'action Social, le service petite enfance et l'ensemble des structures de crèches,

Les partenaires du Territoire 12 :

La Maison de l'environnement, le Conservatoire à Rayonnement Départemental, l'espace nautique...

1.4 La démarche opérationnelle

Différents temps de réunion ont été organisés avec l'ensemble des acteurs associés au PEdT :

- avec les services municipaux, 3 réunions dont les objectifs ont été de rappeler le terme à venir et la démarche du Pedt, d'organiser un temps de concertation autour de l'évaluation des actions entreprises, de réfléchir au maintien, à la suppression ou à la modification de chacune d'entre elles et d'envisager et de proposer des évolutions dans les services rendus ;

-avec les associations, 1 réunion avec les objectifs précités et élaboration et réalisation d'1 questionnaire compte tenu des difficultés à se réunir liées au contexte de la Covid et à l'indisponibilité de certaines personnes

- avec l'Inspecteur d'académie, 1 réunion
- avec la Caisse d'allocations familiales, 1 réunion
- avec les parents d'élèves, différentes réunions sous des formats différents (Commission extra municipale de l'enfance, groupes de travail menés par les services ou les élus....).

II. Intentions éducatives

Les trois axes ci-après énoncés structurent les intentions éducatives de la ville de Fresnes. Celles-ci ont été développées et définies à l'occasion d'un travail collaboratif avec l'ensemble des responsables de service de la collectivité et validées par la municipalité.

Le vivre ensemble

- Accompagner l'enfant, le jeune, dans l'implication dans la vie en collectivité
- Favoriser la mixité de genre, culturelle, géographique, sociale et intergénérationnelle
- Valoriser et partager les règles de savoirs-vivres et de savoirs-être
- Faire vivre le principe de Laïcité
- Accueillir et accompagner tous les enfants au sein des groupes en tenant compte des besoins et des singularités de chacun
-
- Affirmer et défendre l'égalité entre les filles et les garçons

L'épanouissement de soi

- Susciter l'éveil et l'ouverture aux champs culturel et sportif et permettre le partage parent/enfant
- Participer au développement personnel de l'enfant vers :
 - son autonomie,
 - son épanouissement affectif, intellectuel et physique
- Soutenir la parentalité à travers la relation parent/enfant/institution
- Favoriser le bien-être des parents
- Former les acteurs éducatifs

Le projet social

- Proposer à chaque enfant/jeune un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, notamment en matière numérique et de maîtrise des fondamentaux de la natation et du vélo
-
- Faciliter la fréquentation des structures de la ville à travers la politique tarifaire
- Favoriser l'accès aux structures de la ville

III. Etat des lieux

Carte des structures municipales

Petite enfance, scolaires, périscolaires, jeunesse sportives, culturelles et sociales



petite enfance, scolaires, périscolaires, jeunesse, sportives, culturelles, sociales

- | | | | |
|---|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> Crèche multi-accueil de la Sablonnière Crèche multi-accueil de la Paix Crèche multi-accueil des Thibaudes Crèche multi-accueil de la Cenisole Crèche multi-accueil Monique Pastel Mini crèche les Oiseaux Mini crèche la Peupleraie halte-garderie la Peupleraie Maisons d'Assistante Maternelle (RAM) Maternelle les Capucines Maternelle les Marguerites | <ul style="list-style-type: none"> Maternelle les Coquelicots Maternelle les Tulipes Maternelle les Blancs-Bouleaux Élémentaire Robert-Doisneau Élémentaire Théodore-Nonat Élémentaire Emile-Roux Élémentaire Louis-Pasteur Élémentaire Jean-Nonnet Élémentaire Frères Lumière Primaire Barbara Accueil de Loisirs les Capucines | <ul style="list-style-type: none"> Accueil de Loisirs les Coquelicots Accueil de Loisirs les Marguerites Accueil de Loisirs les Blancs-Bouleaux Accueil de Loisirs Henri Thellier Accueil de Loisirs Willy-Bonis Service municipal de la jeunesse Gymnase Fatima Brin-Djahiche Gymnase Charcot Gymnase Pierre-Pârloual Gymnase St Exupéry Gymnase Frédéric-Nizral | <ul style="list-style-type: none"> Stade de rugby Stade Gaston-Roussel Stade et Gymnase La Paix Bouleodrome et tennis Bibliothèque Gabriel-Bourdin Centre et école d'arts Grange Omière Ludothèque Centre municipal de santé C.C.A.S |
|---|--|---|--|

Fresnes

A. Les structures éducatives de la ville

Il est recensé ci-après l'ensemble des structures accueillant des enfants et des jeunes de 0 à 17 ans sur les temps scolaires, périscolaires et de loisirs.

Territoire concerné : Ville de Fresnes

POLE PETITE ENFANCE

Nombre d'établissements concernés par l'accueil de jeunes enfants :

9 établissements et une crèche familiale composée de 8 assistantes maternelles accueillant les enfants à domicile.

STRUCTURES	NOMBRE DE BERCEAUX	TYPE D'ACCUEIL
Halte-garderie	10 enfants	Occasionnel
Mini-crèche des Oiseaux	15 enfants	Régulier / occasionnel
Mini-crèche de la Peupleraie	20 enfants	Régulier / occasionnel
Multi-accueil de Cerisaie	25 enfants	Régulier / occasionnel
Multi-accueil de la Paix	25 enfants	Régulier / occasionnel
Multi-accueil de la Sablonnière	25 enfants	Régulier / occasionnel
Multi-accueil des Thibaudes	20 enfants	Régulier / occasionnel
Crèche familiale des Oiseaux	10 enfants	Régulier
Crèche familiale de la Peupleraie	6 enfants	Régulier
Multi-accueil des Frères Lumière	27 enfants	Régulier / occasionnel
Total	183 enfants	

SERVICES ENSEIGNEMENT – ENFANCE - JEUNESSE et SPORTS

Public

Nombre d'enfants potentiellement concernés par le PEDT (Scolarisés dans les écoles publiques en septembre 2020)	3008
Dont enfants scolarisés en école élémentaire publique :	1 887 (74 classes)
Dont enfants scolarisés en école maternelle publique :	1 121 (42 classes)
Dont enfants scolarisés en école maternelle publique de moins de trois ans :	0
Dont enfants scolarisés en UPE2A :	10
Dont enfants scolarisés en ULIS :	23 (2 classes)
Dont enfants scolarisés bénéficiant d'une AESH	non connu
Dont enfants scolarisés en Education prioritaire :	0

Nombre d'établissements concernés d'enseignement scolaire : 16 établissements

Ecoles publiques et accueils de loisirs de la ville :

MATERNELLES		ELEMENTAIRES		PRIMAIRES		COLLEGES		LYCEE	
ECOLES	ACCUEILS DE LOISIRS	ECOLES	ACCUEIL DE LOISIRS	ECOLES	ACCUEIL DE LOISIRS	COLLEGES	ACCUEIL DE LOISIRS	LYCEE	ACCUEIL DE LOISIRS
Les Capucines	Les Capucines	Robert Doisneau	Henri Thellier	Barbara	Henri Thellier	Saint Exupéry	Accueil de loisirs de la jeunesse	Mistral	Accueil de loisirs de la jeunesse
Les Coquelicots	Les Coquelicots	Théodore Monod				Francine Fromond			
Les Marguerites	Les Marguerites	Emile Roux				Charcot			
Les Tulipes		Louis Pasteur							
Les Blancs Bouleaux	Les Blancs Bouleaux	Jean Monnet	Willy Ronis						
		Frères Lumière							

Antennes de soutien scolaire / dispositif Clas:

Pour les enfants scolarisés dans les écoles élémentaires et dans les collèges, l'aide est dispensée par des bénévoles en leur donnant une méthodologie de travail et en reprenant avec eux les leçons vues en classe. Cet accueil est gratuit.

- ❖ **Les Thibaudes** – 43 avenue du Parc des Sports
- ❖ **La Lutèce** – 77 bis, rue du Professeur Einstein
- ❖ **La Peupleraie** – Résidence de la Peupleraie – chemin de la Butte
- ❖ **Le Val de Bièvre** – 2 rue du Val de Bièvre
- ❖ **La Sablonnière** – 2 rue de la Poterne
- ❖ **Le Clos la Garenne** – 9 avenue Garennière

- ❖ **Le Château d'eau** – Résidence du Château d'eau – Impasse des Fournières
- ❖ **Maison de quartier Aimé Césaire** – Mail Aimé Césaire
- ❖ **Service Jeunesse** – 48 rue du Docteur Charcot
- ❖ **Bibliothèque** – 26 rue Maurice Tenine

Equipements sportifs :

3 gymnases municipaux : La Paix – Charcot – Périquoi

2 complexes sportifs intercommunaux : F. Mistral et L. Thuram

1 gymnase départemental : Saint Exupéry

Ecoles disposant d'une salle de motricité (superficie inférieure à 300 m²) :

Pasteur – Barbara – Monod – Doisneau – Marguerites – Frères Lumière

POLE CULTURE

LA BIBLIOTHEQUE GABRIEL BOURDIN

Installée depuis 1999 dans un bâtiment d'architecture contemporaine, la bibliothèque de Fresnes a acquis un rayonnement régional par la richesse de son fonds et ses manifestations culturelles. En plus de la consultation et du prêt d'une riche collection d'ouvrages à destination de la jeunesse, la bibliothèque offre aux jeunes lecteurs l'opportunité de découvrir le plaisir de lire par le biais d'actions variées : lecture à haute voix, expositions, spectacles, ateliers, rencontres et projets scolaires.

LE THEATRE « GRANGE DIMIERE »

La Grange dîmière offre aux jeunes spectateurs, en intra ou hors les murs, un large choix de spectacles à découvrir sur le temps scolaire ou en famille, avec le désir de développer l'offre culturelle à destination des plus jeunes. La volonté de cette structure est aussi d'aiguiser leur regard, former leur sens critique et les aider à développer leur sensibilité artistique en accompagnant les spectacles d'actions culturelles (ateliers théâtre, ateliers sonores...).

L'ECOLE D'ART(S)

C'est une structure d'enseignement artistique territoriale, accessible aux publics de tous âges et de tous niveaux de formation. Elle a pour mission de proposer aux participants enfants et adolescents, un ensemble cohérent d'ateliers conduisant à l'enrichissement des pratiques artistiques amateurs.

L'école d'art(s) s'adresse aux enfants et aux adolescents dans le cadre extrascolaire et reçoit également des classes élémentaires et de collèges dans le cadre de projets pédagogiques menés en collaboration avec les enseignants de l'Education nationale.

Des ateliers de pratique artistique autour des arts plastiques et des arts de la scène y sont proposés tout au long de l'année.

L'ESPACE D'ARTS CHAILLIOUX

L'espace d'arts Chaillioux partage les mêmes locaux que l'école d'art(s). Il présente toutes formes de créations plastiques par des artistes contemporains, au rythme de cinq expositions collectives par an. L'accès est gratuit, quelles que soient les activités, du mardi au samedi. La visite peut être libre ou accompagnée, sur demande. L'espace d'arts place l'accueil des écoles et des centres de loisirs au cœur de ses préoccupations. A chaque

exposition, des visites-ateliers sont adaptées aux élèves, dès l'âge de 4 ans. Sur le temps périscolaire, des livrets-jeux et autres activités ludiques sont organisées en collaboration avec les équipes d'animation.

LA LUDOTHEQUE

La Ludochouette a pour mission de promouvoir les bienfaits du Jeu sous toutes ses formes.

Elle accueille les familles adhérentes, des classes (maternelles et élémentaires) ainsi que des crèches/multi-accueils municipaux.

Ses principales missions :

- Accueillir les enfants de 0 à 12 ans accompagnés ou non d'adultes selon l'âge et les activités en proposant des activités ludiques et variées dans une ambiance conviviale.
- Utiliser le jeu comme outil médiateur à la création, l'acquisition, le développement et l'épanouissement harmonieux des compétences cognitives, psychomotrices, affectives, relationnelles et sociales de chacun.
- Créer des situations propices aux expérimentations, apprentissages et découvertes du monde, de l'autre et/ou de soi.
- Fournir des repères et outils à tous afin de permettre à chacun d'acquérir, de s'approprier et appliquer les règles qui régissent la vie en société.

POLE SANTE

Le Centre Municipal de Santé (CMS) se situe en centre-ville. Il a été construit et entièrement équipé en 2006. Il s'adresse à l'enfant et au jeune puisque :

- 17% des consultations concerne les 0-18 ans.
- 24.5% des vaccinations effectuées au centre concernent les 0-16 ans.
- Les consultations les plus appréhendées par la tranche 0-18 ans sont : la médecine générale, la médecine sportive, l'ORL, la nutritionniste, le laboratoire, ainsi que la psychologue, particulièrement chez les moins de 10 ans (forte demande).
- Une consultation en médecine générale dédiée à l'enfant a lieu tous les mercredis matin et permet le suivi de l'enfant (dépistage par tests, suivi, vaccinations, pesée, taille...)
- On constate la réapparition de certaines maladies et infections sexuellement transmissibles telle la syphilis.
- Un partenariat a été institué avec le planning familial de Fresnes permettant de recevoir anonymement certaines patientes au CMS (actes réglés par le planning).

POLE SOCIAL

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) situé dans le centre administratif, intervient en matière d'aide sociale légale et extra-légale et assure ainsi une mission globale de prévention et de développement social dans la commune. Il propose notamment des aides aux familles et contribue à l'enrichissement de la politique éducative.

A ce titre, il a développé depuis fin 2017 un dispositif d'aides financières permettant de faciliter le départ en séjours scolaires des jeunes Fresnois issus de familles relevant des 3 premières tranches du quotient familial scolarisés dans les 3 collèges de la Ville.

En lien avec la communauté éducative et les associations caritatives, il favorise l'engagement des jeunes à la citoyenneté à travers les actions de collecte et de solidarité alimentaire. Celles-ci s'exercent en particulier au sein des écoles fresnoises, lors de la collecte nationale du mois de novembre, au bénéfice de l'épicerie sociale « Le coup de pouce ».

Le CCAS propose également des actions en direction des familles avec leurs enfants, bénéficiaires de l'épicerie sociale « Le coup de pouce », dans le domaine de la nutrition, notamment sur la prévention de l'obésité et la lutte contre les phobies alimentaires.

Le CCAS met en œuvre des projets favorisant la rencontre intergénérationnelle entre les usagers du foyer des seniors, les « résidents » des résidences autonomie et les enfants fréquentant les accueils de loisirs autour d'ateliers ludiques (exemple : atelier pâtisserie ou jardinage).

B. Analyse des principales forces et difficultés du territoire

Les atouts du territoire :

Un territoire à dimension humaine avec une superficie de 358 hectares, pour 28230 habitants, soit une densité de 7885 habitants au km²

La structuration des services administratifs et la constitution des équipes :

Constitution de la Direction des services à la population regroupant l'ensemble des services à l'utilisateur et ayant pour but de fédérer les énergies, favoriser le travail en commun et participer au dynamisme de projet.

Sur le secteur de l'enfance : développement de la filière animation vers une professionnalisation.

La diversité des équipements d'offres éducatives :

Les équipements sont géographiquement localisés et répartis tant au nord qu'au sud. La ville est dotée de nombreux équipements culturels et sportifs.

La commune dispose aussi sur son territoire d'équipements culturels transférés au GOSB avec lesquels elle entretient un partenariat privilégié : le Conservatoire à rayonnement départemental (conservatoire de musique) et l'Ecomusée, ceux-ci se trouvant au sein de la ferme de Cottinville, à côté du théâtre.

Dans le domaine sportif, la ville dispose de trois gymnases municipaux, (4 en 2021) et a accès à de nombreux créneaux du gymnase Mistral appartenant au syndicat intercommunal des établissements du 2nd cycle du 2nd degré du district de l'Hay-les-Roses, ainsi qu'à l'équipement nautique.

Par ailleurs, six écoles disposent d'une salle de motricité (superficie inférieure à 300 m²).

La présence de nombreuses associations sur le territoire :

La ville soutient un réseau associatif dense et varié (environ 200 associations), tant dans le domaine sportif que culturel, que la ville soutient par le biais d'aides directes (subventions) ou indirectes (mises à disposition de locaux, de matériels ...).

Une programmation riche et variée à destination des enfants et des jeunes

Des événements transversaux : un Forum des associations, le carnaval, la Fête de l'été, le marché de Noël sont proposés à côté des événements spécifiques et propres à chaque service.

Les contraintes du territoire :

La géographie

La séparation de la ville par la route départementale RD86 peuvent générer des difficultés de déplacement des groupes d'enfants.

Les infrastructures culturelles, hormis la Ludochouette, sont concentrées dans la partie sud du territoire.

Les équipements

L'organisation et la sécurité sont à optimiser au regard du contexte général mais aussi des projets de construction à venir.

Le développement de nouvelles activités est conditionné par la capacité des équipements déjà occupés par d'autres services ou acteurs de la ville.

L'augmentation constante des besoins :

Elle se manifeste au regard des demandes d'inscription en crèches, des ouvertures de classes, des créneaux ouverts pour satisfaire la population...

C- Objectifs atteints à l'issue du précédent PEdT

Pour répondre aux besoins des familles

Horaires similaires sur la semaine avec l'extension de l'amplitude horaire le mercredi soir en accueil de loisirs.

Organisation de la journée du mercredi en accueils de loisirs : possibilité d'inscrire son enfant à la demi-journée

Prise en compte des conditions de transport en région Ile-de-France : amplitude horaire d'ouverture des structures de 7h30 à 19h

Temps du midi : pause méridienne de 1h30

Pour répondre aux besoins des enfants :

Se repérer dans l'espace et le temps : appropriation de l'espace scolaire par les équipes périscolaires
Identifier les adultes « repères » qui interviennent dans sa journée : stabilisation des équipes d'animateurs – maintien et renfort de la présence de l'ASEM tout au long de la journée et notamment sur la pause méridienne.

Participer à des activités adaptées à chaque tranche d'âge : développement de la formation des animateurs et du choix des intervenants en fonction des âges.

Pour répondre aux engagements municipaux

Formation et conditions de travail des personnels : développement d'un plan de formation pour les équipes d'animation sur les trois années et organisation régulière de formations internes

Former les différents acteurs ensemble pour créer une culture commune : une formation commune entre ASEM et animateurs autour des activités artistiques, intervention de la psychologue du service de la petite enfance auprès des animateurs et des ASEM lors de temps communs.

Recherche de la non utilisation des salles de classe pour les activités périscolaires, hormis pour les études : dépassement de cet objectif pour aller vers une mutualisation des équipements

Aider l'enfant à se repérer dans l'école (locaux et adultes) : affichage obligatoire du trombinoscope des adultes intervenant auprès des enfants

Rencontre entre le personnel éducatif et les familles : organisation annuelle de portes ouvertes dans chaque accueil pour présenter le personnel – rencontres ponctuelles avec les familles.

Les périodes de confinement ont affecté la dernière période du PEdT, faisant émerger des difficultés pour le public jeune et pour l'ensemble des acteurs associés.

Ainsi, l'ensemble des professionnels a dû adapter ses pratiques professionnelles au cadre imposé : recours à la visio en matière de scolarité et d'échanges entre personnels, horaires aménagés, accueils en structures en groupes limités, modalités de fonctionnement adaptées...

Ces périodes semblent au niveau national avoir eu des incidences sur les comportements : relation au numérique, obésité, développement psychomoteur ralenti, état psychologique dégradé, incidences sur le niveau des apprentissages, sociabilisation moindre ...

Le futur PEdT se donne donc pour objectif de prendre en compte ces conséquences et d'apporter sa contribution afin d'en limiter ses effets.

IV. Cœur du dispositif : Les services enfance et jeunesse

Le nouveau PEdT 2021-2024 tient compte des besoins répertoriés des enfants, des familles et des objectifs énoncés dans le précédent PEdT.

1 – Les actions menées par le service de l'enfance

La collectivité dispose, d'une part, de 9 accueils périscolaires fonctionnant les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

- **2 d'entre eux accueillent des élémentaires :**
 - ➔ Accueil périscolaire « Robert DOISNEAU »
 - ➔ Accueil périscolaire « Jean MONNET »
- **3 autres accueillent des maternels :**
 - ➔ Accueil périscolaire « LES CAPUCINES »
 - ➔ Accueil périscolaire « LES BLANCS BOULEAUX »
 - ➔ Accueil périscolaire « LES MARGUERITES »
- **Et les 4 derniers accueillent des primaires :**
 - ➔ Accueil périscolaire « Frères LUMIERE / TULIPES »
 - ➔ Accueil périscolaire « MONOD/COQUELICOTS »
 - ➔ Accueil périscolaire « BARBARA »
 - ➔ Accueil périscolaire « PASTEUR / ROUX »

Et d'autre part, 6 accueils de loisirs sont ouverts les mercredis :

- **4 accueils maternels :**
 - ➔ Accueil de loisirs « LES CAPUCINES »
 - ➔ Accueil de loisirs « LES BLANCS BOULEAUX »
 - ➔ Accueil de loisirs « LES COQUELICOTS »
 - ➔ Accueil de loisirs « LES MARGUERITES »
- **Et 2 accueils élémentaires :**
 - ➔ Accueil de loisirs « Willy RONIS »
 - ➔ Accueil de loisirs « Henri THELLIER »

Les enfants sont accueillis dans l'accueil rattaché à leur école ou leur secteur d'habitation (en lien avec le périmètre scolaire).

Dans un premier temps, il y a lieu de rappeler la modification du dispositif des accueils de loisirs et des accueils périscolaires au regard des nouveaux rythmes scolaires mis en place à compter du 03 septembre 2018.

Périodes de la journée et/ou de la semaine concernées par le PEdT :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30 – 8h20	Accueil du matin	Accueil du matin	ACCUEIL DE LOISIRS	Accueil du matin	Accueil du matin
8h30 – 11h30	Enseignement	Enseignement		Enseignement	Enseignement
11h30 – 13h30	Pause méridienne	Pause méridienne		Pause méridienne	Pause méridienne
13h30 – 16h30	Enseignement	Enseignement		Enseignement	Enseignement
16h30 – 17h30	Accueil de loisirs étude ou activités	Accueil de loisirs étude ou activités		Accueil de loisirs étude ou activités	Accueil de loisirs étude ou activités
17h30– 19h00	Accueil de loisirs Péri-scolaire soir	Accueil de loisirs Péri-scolaire soir		Accueil de loisirs Péri-scolaire soir	Accueil de loisirs Péri-scolaire soir

Ces découpages dans la journée et la semaine de l'enfant ont été pensés et orchestrés dès le commencement de la réflexion en associant l'ensemble des services de la ville impactés dans leur organisation et/ou associés en ce qu'ils contribuent au développement du service public de l'Education : ateliers de travail avec les différents corps de professionnels (asems, agents de service, directeurs et adjoints péri-scolaires ...), réunion de coordination, ...

Cette nouvelle organisation s'est s'attachée à poursuivre et développer l'ensemble des éléments positifs dégagés à l'occasion de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires de 2013 :

- *Développement d'une plus-value éducative accompagnée par le service enfance jeunesse*
- *Changement de l'image de l'animation*
- *Développement de la mission éducative des asems*
- *Accompagnement des formations professionnelles et de l'emploi des jeunes*
- *Déploiement de nouvelles activités ayant créées des attentes éducatives de la part des parents*
- *Dépassement des obligations légales en termes de développement d'activités péri-scolaires*

A. Les accueils péri-scolaires

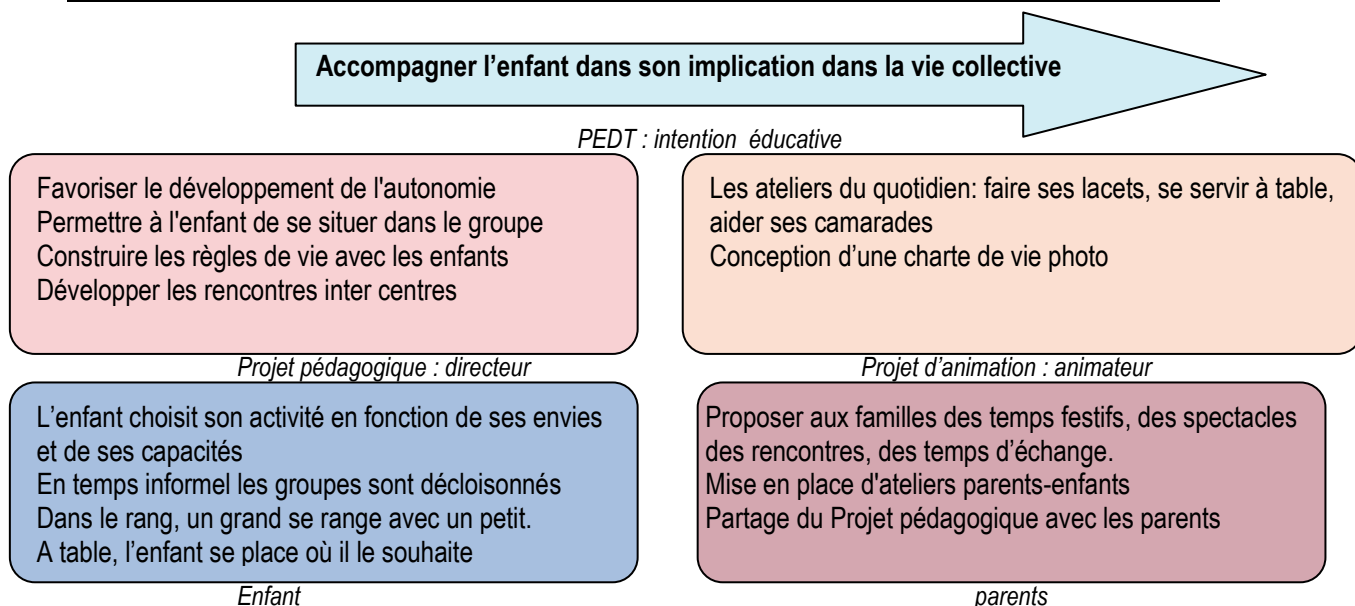
Ces prestations sont payantes. Le calcul des tarifs se fait en fonction du quotient familial.

Les factures sont établies en fin de mois sur la présence réelle des enfants et pour faciliter le paiement, les Chèque Emploi Service Universel (CESU) sont acceptés pour les enfants jusqu'à 11 ans.

Les projets pédagogiques :

Le directeur périscolaire de chaque structure doit s'appuyer sur le Projet Educatif territorial de la commune pour développer son projet pédagogique périscolaire annuel. C'est aussi le cas pour le directeur d'alsh pour le projet pédagogique des 6 périodes de vacances scolaires.

Illustration de la traduction d'une intention éducative dans un projet pédagogique périscolaire ou extrascolaire



a) L'accueil du matin et la pause méridienne

Sur tous les groupes scolaires, l'objectif de ces accueils est d'offrir aux familles un lieu dédié et adapté aux besoins des enfants avant et entre les temps scolaires et de faire la transition entre la maison et l'école. Les référents périscolaires sont chargés d'organiser un accueil de qualité tenant compte des besoins des enfants et de leur rythme.

L'accueil du matin : de 7h30 à 8h20

Un accueil personnalisé est proposé aux enfants. Des pôles d'activités sont mis en place par des animateurs de la ville : coloriage, puzzle, coin jeu (dinette, garage...) pour les maternelles et dessins, jeux de société, jeux de cour et jeux libres pour les élémentaires.

La pause méridienne : de 11h30 à 13h30

Ce temps a été augmenté afin de répondre à deux objectifs : assurer aux enfants un temps suffisant pour déjeuner dans les meilleures conditions et prendre en considération l'espace disponible dans les offices de restauration scolaire et l'augmentation des rationnaires.

En maternelle : Les accueils sont déclarés auprès du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports comme accueils périscolaires et sont donc soumis au taux d'encadrement périscolaire (1 adulte pour 14 enfants au-dessous de 6 ans et 1 adulte pour 18 enfants au-dessus de 6 ans). De plus, les structures doivent respecter le cadre réglementaire en matière de diplôme. Les enfants sont encadrés par des animateurs municipaux et les atsem. Les enfants des petites sections déjeunent au premier service afin de profiter du calme et de disposer du temps nécessaire à la prise du repas. Après ce dernier et le passage aux sanitaires, les animateurs et les asem proposent dans une salle ou directement dans le dortoir des activités facilitant l'endormissement des enfants. Ainsi, la pause méridienne comprend le temps de repas et le temps du coucher.

Pour les deux autres groupes d'âge, des jeux de cours et jeux libres sont proposés pendant une quarantaine de minutes. A l'issue du repas, de petites activités calmes leurs sont proposées afin de bénéficier d'un temps de repos avant la reprise des cours.

En élémentaire : Les réfectoires sont organisés sous forme de self ; deux services sont assurés. La moitié des effectifs, Cp et Ce en priorité, déjeunent pendant que l'autre moitié des effectifs font des activités ludiques, des forums, des activités sportives selon leur choix. Lorsque les enfants du premier groupe ont terminé leur repas, ils peuvent bénéficier des mêmes activités pendant que le second groupe déjeune. A l'ouverture des portes aux externes à 13h20, tous les enfants profitent d'un moment de récréation.

Ainsi, la pause méridienne comprend un temps de restauration de qualité, calme et conviviale suivi d'un temps d'activité éducatif.

En matière de restauration, la commune propose aujourd'hui des repas préparés par des agents municipaux, quel que soit la structure d'accueil. Ainsi, chaque crèche comprend une cuisine dans laquelle sont confectionnés à partir de denrées brutes livrées chaque jour des repas préparés par un cuisinier. Les repas servis dans les restaurants scolaires sont quant à eux préparés et cuisinés au sein de la cuisine centrale.

Depuis septembre 2021, la ville a modifié son plan alimentaire en proposant aux enfants scolarisés des repas avec 4 composantes, 2 menus végétariens par semaine et comprenant plus de produits bio ou issus de circuits courts. Les menus sont proposés par une diététicienne et font l'objet d'échanges au cours de la commission des menus, composée de parents d'élèves, de directeurs périscolaires, de personnels des offices, de professionnels de la restauration et de l'administration.

Ces nouvelles modalités font suite à l'élaboration et à la diffusion de 2 questionnaires transmis dans les écoles maternelles et élémentaires, à destination des enfants et des parents, en vue d'évaluer le service de la restauration. Un groupe de travail comprenant des parents d'élèves a été constitué et s'est réuni 5 fois à ce sujet à partir d'octobre 2020, comprenant également des visites d'offices et de la cuisine centrale.

Le souhait de la municipalité est non seulement d'offrir un service de restauration de qualité aux enfants leur permettant d'appréhender les apprentissages de l'après-midi dans les meilleures conditions, de développer les goûts, de réduire l'obésité et de sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire.

b) Les accueils périscolaires du soir

L'accueil périscolaire de la première tranche horaire (16h30 – 17h30) :

Les 10 premières minutes de ce temps d'accueil constituent un temps de transition entre les enfants qui quittent la classe et ceux qui sont inscrits à l'accueil périscolaire ; c'est aussi un temps pour goûter pour les élémentaires. Les taux, la qualification et la qualité d'encadrement sont ceux exigés par la législation concernant les accueils périscolaires.

En maternelle, cette heure est nécessaire pour effectuer une bonne transition après l'école grâce au travail collaboratif des animateurs périscolaires et des asem. Les enfants prennent leur goûter pendant ce temps.

En élémentaire, les parents choisissent étude ou activités pour leurs enfants :

L'étude se déroule dans les salles de classe ; elle est dispensée par des enseignants majoritairement. Afin de combler les équipes et répondre à toutes les demandes, des étudiants peuvent également assurer ce temps.

Il s'agit d'étude surveillée et non dirigée, les enfants sont invités à ouvrir leur cahier de texte et à faire leurs devoirs.

Priorité est donnée aux enfants de CP, puis CE, enfin CM dans l'aide aux devoirs.

Les enfants qui ont terminé leurs devoirs avant 17H30 sont invités à lire ou à faire des jeux calmes et ludiques, qui ne perturberont pas les enfants qui travaillent encore (coloriage à chiffres ou opération pour les plus petits, mots croisés, sudoku, baccalauréat, jeux des incollables, pendu etc.)

Les activités : elles sont essentiellement dispensées par les animateurs des équipes d'animations en fonction du projet pédagogique. Les structures municipales interviennent sur ce temps pour proposer des animations dans les domaines artistique, culturel ou sportif, afin de répondre aux envies de tous les enfants.

L'accueil périscolaire de la deuxième tranche horaire (17h30 – 19h00) :

Les activités se poursuivent sur ce temps. En revanche, les parents peuvent venir chercher leurs enfants lorsqu'ils le souhaitent. Le déroulement de ces activités doit être réfléchi par les animateurs de manière à ce que les enfants ne soient pas frustrés en cas de départ : activité courte ou entreposée pour être reprise le lendemain. Le directeur est présent jusqu'à 19 heures et l'adjoint jusqu'à 18h30 laissant la possibilité aux familles de communiquer, de prendre les informations concernant leur enfant mais également toutes les activités proposées par la ville (inscriptions en accueil de loisirs, carnaval).

c) L'accueil de loisirs les mercredis :

Afin d'homogénéiser les horaires avec l'accueil périscolaire et pour pallier aux nombreux retards, il a été proposé d'effectuer une fermeture des portes ALSH à 19h00.

Les horaires de l'accueil du matin sont assouplis, les familles peuvent amener leurs enfants entre 7h30 et 9h30 et venir les chercher à partir de 17 heures.

Les équipes proposent des projets d'animations dans les domaines sportifs culturels artistiques, mais aussi des grands jeux ; des sorties peuvent être organisées le matin et/ou l'après-midi, les structures municipales se déplacent sur les accueils ou peuvent recevoir les enfants dans leurs locaux.

Dans le cadre de la labellisation « Plan Mercredi », les accueils fonctionnent en adéquation avec les 4 axes définis par la charte :

1. La complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires :

Elle repose sur des rencontres organisées avec l'ensemble des directeurs des écoles et des accueils périscolaires, en présence de l'inspecteur de l'Education nationale afin de rechercher une cohérence entre les projets d'école et les projets pédagogiques des accueils périscolaires.

Les accueils travaillent autour du développement de trois thématiques : la nature, le sport, la culture. Cependant, en fonction des territoires, la complémentarité pourra se définir à travers des projets plus spécifiques.

Il a aussi été affirmé la volonté de travailler sur des durées de projets plus conformes à ceux des écoles, à savoir trois ans, en tentant, autant que faire se peut, de stabiliser les équipes périscolaires sur cette durée afin de gagner en cohérence dans la conduite des projets et la coopération avec les équipes enseignantes.

Sur certains sites, des projets sont déjà formalisés et sont opérationnels. Des réunions entre directeurs d'école, directeurs périscolaires, animateurs et atsem fonctionnent. Un processus est engagé, permettant la structuration de coopérations avec l'ensemble des écoles.

Le renforcement de la communication avec les parents sera recherché à travers des réunions d'information (3 minimum par année scolaire) et des interventions de parents dans les activités en fonction de leurs savoir-faire. Des plannings d'activités seront remis aux parents pour compléter l'affichage déjà en place.

Enfin, la complémentarité des temps périscolaires avec les temps familiaux s'illustre au travers de la possibilité offerte aux familles d'inscrire le mercredi leurs enfants à la demi-journée, incluant le déjeuner, à savoir :

Accueil jusqu'à 9h30 - départ de l'enfant à 13h20

Accueil à 12h20 – départ de l'enfant à partir de 17h.

2. L'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier des enfants en situation de handicap :

Il a été créé un référentiel commun à l'attention de l'ensemble des équipes périscolaires pour favoriser l'accueil et l'encadrement de ces enfants.

Pour l'accompagnement des enfants porteurs de handicap, s'ils bénéficient d'une AVS sur le temps scolaire, le service enfance propose à celle-ci de l'employer sur les temps périscolaires. En l'absence d'AVS et en fonction du degré d'autonomie et du comportement de l'enfant dans le groupe, le service positionne un adulte pour l'enfant ou l'enfant compte double dans les effectifs.

Des formations, proposées par la SDJES notamment et aussi le CNFPT, ont été organisées à l'attention de l'ensemble des directeurs périscolaires. Des animateurs se positionnent également sur ces formations. Par ailleurs, la psychologue rattachée au service de la petite enfance intervient régulièrement en mairie auprès de groupes constitués de personnels de l'animation et d'ASEM et leur propose des temps de réflexion et d'échanges de pratiques autour de sujets concrets, vécus sur le terrain. Ces temps ont pour objectifs de donner une culture commune aux personnels, de favoriser les échanges entre acteurs de la communauté éducative relevant de services différents et faciliter les prises de paroles et l'analyse des pratiques professionnelles.

L'inclusion des enfants porteurs de handicap est commune à l'ensemble des projets pédagogiques des accueils, reprenant l'une des intentions éducatives : « accueillir et accompagner tous les enfants au sein des groupes en tenant compte des besoins et des singularités de chacun », énoncée dans le PEdT dans son axe « vivre ensemble ».

Une cohérence pour un meilleur suivi, au niveau de l'accueil des enfants difficiles est engagée entre les écoles et les accueils périscolaires.

Il a été suggéré la présence de représentants périscolaires au moment des équipes éducatives ; des temps d'échanges commencent à se formaliser entre les directeurs à propos de l'accueil de certains enfants.

Par ailleurs, il a été unanimement reconnu qu'en matière de Protocoles d'Accueils Individualisés (PAI), la procédure administrative ainsi que leur gestion restaient perfectibles. Il a été décidé d'organiser des réunions de travail entre les directeurs des écoles et directeurs périscolaires pour améliorer l'efficacité de ces procédures et renforcer la sécurité des enfants.

3. L'ancrage du projet dans le territoire : inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs.

Avec l'ensemble des services municipaux partenaires du PEdT : relance des rencontres professionnelles (services des sports, enseignement, culture (et ses structures), CMS, CCAS), pour envisager les projets qui sont développés sur le mercredi.

Aussi, la municipalité entend étendre les propositions à destination des accueils sur les temps des mercredis, aux structures du Territoire proches de notre commune, comme c'est déjà le cas avec : la maison de l'environnement, le MACVAL Et objectiver le partenariat avec d'autres structures encore (comme la maison Doisneau, l'Ecomusée, le CRD ...).

4. La qualité des activités : proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvre, spectacle, exposition, tournoi, etc.) ;

Les activités sont conçues dans une logique de loisirs et de découverte et relèvent de thématiques diversifiées (culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, citoyennes et sportives).

Il sera recherché une progression inscrite sur plusieurs séances dans les projets d'activités.

B. Les accueils extrascolaires – L'accueil de loisirs durant les congés scolaires

Les directeurs mettent en place un projet pédagogique en lien ou non avec un thème déterminé. L'équipe d'animation propose aux enfants des activités manuelles sportives et culturelles, ainsi que des sorties. Peuvent également être organisés des inter-centres ou des spectacles communs. Durant le mois d'août, les enfants qui seront scolarisés en maternelle à la rentrée de septembre peuvent être accueillis en fonction des effectifs, permettant aux équipes d'animation de travailler sur la transition. Les conditions sont d'être inscrits dans une école fresnoise, avoir 3 ans et être prêts pour les journées en collectivité.

L'inscription en accueil de loisirs pendant les vacances est soumise à une préinscription dont le délai est fixé à 15 jours avant les vacances scolaires.

2 – Les actions menées par le service de la jeunesse

Le service jeunesse se veut être la traduction de la politique municipale en direction des jeunes âgés de 12 à 25 ans. Cette politique se structure autour d'un référentiel qui définit les valeurs éducatives prioritaires dont les objectifs sont les suivants :

- Co construire avec les jeunes et pour les jeunes (sport, culture, économie, formation, santé, logement, loisirs...).
- Favoriser la réussite éducative et l'insertion socioprofessionnelle de tous les jeunes.
- Aller à la rencontre des jeunes.
- Construire des actions pour permettre aux jeunes de devenir des citoyens éclairés.
- Déployer les actions de prévention et d'aide aux parents en difficulté avec leur adolescent.
- Lutter contre la stigmatisation et les discriminations (égalité homme / femme).
- Evaluer la politique de la jeunesse.

L'ensemble des actions développées dans le cadre du service jeunesse doit s'effectuer autour des principes suivants :

- Développer l'autonomie des jeunes.
- Donner les outils nécessaires pour agir en citoyens conscients de leurs droits, de leurs devoirs mais aussi de leurs actes et de leurs prises de positions.
- Redonner confiance aux jeunes en échec, les orienter et les accompagner dans leurs démarches.
- Inculquer un certain nombre de valeurs telles que la tolérance, la solidarité, l'esprit critique, la responsabilité, le respect des individus, des lieux et des institutions.

Le Service Jeunesse est composé d'un accueil de loisirs pour les 12-17 ans et du secteur 16-25 ans abritant notamment le Point Information Jeunesse (PIJ).

a) Accueil de loisirs jeunesse (12-17 ans).

L'accueil de loisirs de la jeunesse est un lieu d'accueil, d'activités, d'animation, d'orientation et d'informations permettant aux jeunes de 12 ans à 17 ans de disposer d'une offre de loisirs et de dispositifs de soutien à l'accompagnement éducatif et professionnel. Les équipes pédagogiques de la jeunesse ont pour mission de coconstruire avec les jeunes et pour les jeunes des actions dans les domaines du sport, de la culture, de la prévention, de la santé et des loisirs. Ils favorisent la réussite éducative de tous les jeunes. Ils mettent en place des actions pour permettre aux jeunes de devenir des citoyens éclairés. Ils agissent aux cotés des parents et des autres professionnels dans l'éducation des jeunes.

Horaires de l'accueil :

Période de vacances :

- Mardi : 13h30-18h15.
- Mercredi : 10h00-12h00 et 13h30-18h15.
- Jeudi : 10h00-12h00 et 13h30-18h15.
- Vendredi : 10h00-12h00 et 13h30-18h15.
- Samedi : 10h00-12h00 et 13h30-18h15.

Période scolaire :

- Mardi : 15h00-18h30.
- Mercredi : 13h30-18h30.
- Jeudi : 15h00-18h30.
- Vendredi : 15h00-18h30.
- Samedi : 14h00-18h00

Ces horaires sont indicatifs et peuvent être modifiés en fonction des activités proposées.

b) Point Information Jeunesse (16-25 ans).

Le Point Information Jeunesse est un espace public central où convergent des informations locales, départementales, régionales, nationales et européennes, qui constituent un véritable support de la vie pratique pour tous les jeunes de 16 à 25 ans, scolarisés ou en recherche d'emploi. C'est un lieu d'informations pratiques et actualisées dans lequel les jeunes sont reçus de manière personnalisée et entièrement gratuite. C'est une première réponse à toutes les questions sur la formation, l'emploi, les métiers, la santé, le logement, la vie sociale, les loisirs, les vacances, le sport, la vie quotidienne... Les jeunes adultes y trouveront un lieu d'écoute, de dialogue, d'échanges, de propositions, de rencontres avec des professionnels et des acteurs locaux en plus d'une aide technique et pédagogique pour l'élaboration ou la concrétisation de projet.

Horaires du PIJ :

- Lundi : 10h00-12h00 et 13h00-18h30.
- Mardi : 10h00-12h00 et 13h00-18h30.
- Mercredi : 13h00-18h30.
- Jeudi : 10h00-12h00 et 13h00-18h30.
- Vendredi : 15h00-19h00.

3 – Les acteurs éducatifs du dispositif

a) Les directeurs et adjoints périscolaires, les animateurs

Les directeurs, les adjoints et certains animateurs sont titulaires de la fonction publique et font partie de la filière animation, d'autres animateurs sont contractuels et affectés à une école en fixe afin de constituer un repère pour les enfants mais aussi pour pouvoir mieux s'impliquer et suivre les projets. Des réunions sont régulièrement organisées avec l'équipe pour établir les programmes d'animation, pour travailler sur les projets, les objectifs. Les réunions de coordination permettent de partager l'information, de travailler ensemble afin d'homogénéiser les pratiques, d'uniformiser les fonctionnements ou mener des projets communs (PPMS, événements...).

Le directeur périscolaire et l'adjoint assurent la direction des accueils de loisirs les mercredis et les vacances scolaires : certaines parties du projet pédagogiques sont écrites avec l'équipe (objectifs, moyens évaluation, journée type).

Les animateurs sont évalués deux fois par an par leur directeur et à chaque vacances scolaire un bilan est établi ce qui permet un suivi plus précis des animateurs et de proposer des formations adaptées aux besoins.

b) Les asem en maternelle et les agents de service en élémentaire

Les asem, dans la nouvelle organisation, effectuent la pause méridienne avec les enfants de leur classe. Ce moment est inclus dans leur temps de travail. Elles ne participent plus aux activités périscolaires mais travaillent en binôme avec les animateurs afin de faciliter les transitions entre les temps scolaires et périscolaires ainsi que la communication avec les familles.

Les agents de service aident au badgeage des enfants et à la surveillance des entrées et sorties d'enfants. Elles contribuent au nettoyage des jeux et jouets en maternelle pendant les vacances scolaires.

c) Les enseignants, les directeurs d'école

Le corps enseignant est un partenaire essentiel de la ville. Les locaux sont partagés, les salles thématiques également, les enseignants qui le souhaitent encadrent l'étude, ils font donc parties des équipes périscolaires. L'Education nationale accompagne la communication de la ville via les cahiers de liaisons et constitue également le relais des informations périscolaires, sujet régulièrement abordé lors des conseils d'école.

d) Les animateurs jeunesse

L'animateur jeunesse accueille et accompagne les jeunes de 12 à 17 ans dans leurs projets. Il propose et conduit des activités dans le cadre du projet éducatif. Il favorise l'émergence de projets d'animation à destination des jeunes en s'appuyant sur leurs demandes et en recherchant leur implication. Il développe le partenariat avec les différents intervenants sur le territoire. Il élabore et participe aux événements organisés par le service jeunesse et la collectivité (Forum des associations, Fête de l'été, soirée ados, cérémonie des jeunes majeurs et jeunes diplômés, etc....).

e) Les informateurs jeunesse

L'informateur jeunesse assure la gestion du Point Information Jeunesse. Il y assure l'accueil des jeunes ainsi qu'un accompagnement dans leurs projets liés à l'insertion socio-professionnelle, la formation, l'orientation et les loisirs. Il met en place des actions de prévention avec le concours des partenaires du territoire et est l'un des principaux acteurs du réseau d'information jeunesse local. Il informe et conseille les jeunes sur les droits et démarches. Il oriente vers les services et partenaires compétents et assure la promotion des dispositifs locaux en faveur de la jeunesse.

f) Les structures de la ville

La bibliothèque, la grange Dîmière, le centre d'art, la ludochouette, le service des sports, le centre municipal de santé, le CCAS poursuivent leurs actions au sein du service enfance jeunesse. Ces structures proposent des animations sur le temps du midi mais également des interventions sur le périscolaire du soir et les mercredis et vacances scolaires. La bibliothèque, la grange dimière et la ludochouette proposent des formations auprès des animateurs autour du livre, du jeu ou du spectacle.

Dans le cadre du Pedt, d'autres actions pourront être mise en place : intervention du service des sports, projets communs avec le CMS, avec le CCAS et notamment les résidences de personnes âgées...

g) Les autres partenaires

⇒ **Structures du Territoire 12** : La Maison de l'environnement, le Conservatoire à Rayonnement Départemental, l'espace nautique

⇒ **Associations** : Toutes les associations intervenant auprès de l'enfant de 0 à 17 ans, et notamment la MJC, l'AVARA, le Club Espoir, l'AAS Fresnes....

⇒ **Autres** : les collèges, le lycée Mistral, les représentants de parents d'élèves, les organismes de formation du secteur de l'animation, l'ANDEV

D'autres partenaires sont susceptibles de rejoindre le projet en cours d'année.

V. Déclinaisons des activités proposées par les services associés en fonction des actions éducatives

POLE PETITE ENFANCE

Activité	Publics	Action Educative
		Vivre ensemble / Projet social

Commissions d'attribution de places en crèche	Familles Fresnoises demandeuses de places en crèche : Les places sont proposées pendant les commissions d'attribution en veillant à favoriser la mixité sociale, géographique, de genre, tout en favorisant une idée de proximité.	
Rendez-vous individuels de confirmation de naissance d'inscription	Familles Fresnoises demandeuses de places en crèche : Les directrices de crèche reçoivent sur RDV les familles afin que ces dernières exposent leurs besoins de garde et leurs attentes. C'est aussi l'occasion d'expliquer le mode de fonctionnement des structures. Ces entretiens permettent de mieux connaître les familles et donc de leur apporter des réponses individualisées et de repérer le cas échéant les familles nécessitant un soutien en amont de l'attribution des places.	
Point Informations Petite Enfance	Familles Fresnoises demandeuses de places en crèche : Les familles peuvent se rendre le 1er mardi de chaque mois au Relais Petite enfance pour se voir présenter les différents modes de garde et bénéficier d'un accompagnement à la préinscription informatique en ligne.	
Accueil des enfants en situations particulières	Enfants 0-3 ans : Adaptation de l'accueil des enfants en structure nécessitant une prise en charge particulière par les professionnels : les Protocoles d'Accueils Individualisés (PAI) suite à des allergies alimentaires par exemple mais aussi ceux bénéficiant d'un soutien de la PMI ou présentant un handicap.	Vivre ensemble
Respect de la laïcité	Enfants 0-3 ans et leurs familles Pas d'adaptation du fonctionnement des crèches aux différentes confessions mais autour du vivre ensemble. Les parents s'y engagent à travers le règlement intérieur des structures	Vivre ensemble
Favoriser la participation citoyenne des parents dans la vie des structures Conseil de crèche	Familles des enfants Des élections de représentants des parents se déroulent chaque année dans les structures. Ceux –ci pourront par la suite faire remonter les interrogations ou les remarques des autres parents sur le fonctionnement du service petite enfance et ainsi continuer à améliorer l'accueil des enfants	Vivre ensemble
Favoriser la sociabilisation des enfants par la mise en place de règles et réflexions communes	Enfants 0-3 ans : L'accueil des enfants permet de les aider à intégrer les règles de vie en collectivité notamment au travers des différents projets pédagogiques et du travail d'équipe des agents. Les pratiques professionnelles sont constamment retravaillées via les réunions d'équipes et l'observation de la psychologue du Pôle.	Vivre ensemble
Soutien à la parentalité et co-éducation	Familles des enfants Les équipes soutiennent les parents demandeurs en les aidant à répondre aux questions qu'ils se posent sur l'éducation de leurs enfants. La Psychologue du Pôle peut également intervenir à la demande des parents pour observer leurs enfants et permettre aux parents de se sentir plus à l'aise dans leurs rôles	Vivre ensemble / épanouissement de soi
Créer du lien social entre les parents	Familles des enfants Les réunions à thèmes programmées dans les crèches le soir, les fêtes de fin d'années permettent de créer du lien entre les parents au cours de ces temps informels. Et, la mise en place du réseau parentalité le mercredi favorise l'entraide et les échanges de bonnes pratiques entre parents	Vivre ensemble
Favoriser le développement du langage du jeune enfant	Enfants 0-3 ans : Les professionnels accompagnent les enfants afin que ces derniers puissent acquérir les bases de la communication verbale et non verbale	Vivre ensemble / épanouissement de soi
Favoriser l'autonomie individuelle des enfants	Enfants 0-3 ans : Le travail quotidien des professionnels vers les enfants a également pour objectif de permettre d'accompagner les enfants vers l'autonomie en leur assurant une sécurité affective et physique. Tout le travail autour de la référence, la mise en place de repères et les soins vont dans cet objectif.	Epanouissement de soi
Donner confiance à l'enfant pour que ce dernier devienne autonome	Enfants 0-3 ans : Faire confiance à l'enfant, le responsabiliser permet de le rendre plus autonome et acteur de son évolution	Epanouissement de soi
Donner du temps aux parents pour s'accomplir personnellement et professionnellement	Enfants 0-3 ans : Les places à temps plein sont prioritairement accordées aux familles dont les parents exercent une activité professionnelle ou ayant vocation à retravailler grâce à l'obtention de la place. Les Directrices suivent le parcours professionnel des parents et adaptent les temps d'accueil en conséquence.	Epanouissement de soi / Projet social
Favoriser l'accès aux	Enfants 0-3 ans : Le partenariat avec la bibliothèque autour des lectures réalisées en crèche	Epanouissement de soi

structures culturelles	ou via les histoires du mercredi permettent de susciter l'intérêt des enfants et des parents pour une ouverture qualitative à la culture	
Permettre à l'enfant d'être bien dans son corps	<i>Enfants 0-3 ans :</i> Les actions autour de la psychomotricité permettent à l'enfant de mieux s'approprier son corps et donc d'être plus à l'aise dans l'espace. L'ensemble des structures sont équipées de parcours moteur par exemple	Epanouissement de soi
Favoriser le soutien et l'accompagnement des familles	<i>Familles des enfants</i> Le travail en lien avec les différentes institutions (PMI, CAMPS, MDPH...) permet d'assurer un accompagnement pluridisciplinaire de qualité et adapté à chacun	Projet social
Développer le lien social pour les parents isolés	<i>Familles des enfants</i> La mise en place du réseau parentalité a aussi pour objectif de rompre l'isolement social des familles isolées ou monoparentales par l'échange de bonnes pratiques	Projet social
Créer un Lieu d'accueil Enfant Parent (LAEP)	<i>Familles des enfants</i> La mise en place de cette structure a pour objectif de répondre à l'ensemble des besoins des familles ayant un jeune enfant, en structurant et en proposant des activités	Projet social
Faciliter l'accès aux métiers de la Petite enfance	<i>Les usagers</i> Les crèches portent une politique ambitieuse en matière d'apprentissage avec l'accueil très régulier de stagiaires d'écoles pouvant aussi susciter des vocations aux métiers de la Petite enfance	Projet social
Activité	Publics	Action Educative
		Vivre ensemble / Projet social
Commissions d'attribution de places en crèche	<i>Familles Fresnoises demandeuses de places en crèche :</i> Les places sont proposées pendant les commissions d'attribution en veillant à favoriser la mixité sociale, géographique, de genre, tout en favorisant une idée de proximité.	
Rendez-vous individuels de confirmation de naissance d'inscription	<i>Familles Fresnoises demandeuses de places en crèche :</i> Les directrices de crèche reçoivent sur RDV les familles afin que ces dernières exposent leurs besoins de garde et leurs attentes. C'est aussi l'occasion d'expliquer le mode de fonctionnement des structures. Ces entretiens permettent de mieux connaître les familles et donc de leur apporter des réponses individualisées et de repérer le cas échéant les familles nécessitant un soutien en amont de l'attribution des places.	
Point Informations Petite Enfance	<i>Familles Fresnoises demandeuses de places en crèche :</i> Les familles peuvent se rendre le 1er mardi de chaque mois à la bibliothèque pour se voir présenter les différents modes de garde et bénéficier d'un accompagnement à la préinscription informatique en ligne.	
Accueil des enfants en situations particulières	<i>Enfants 0-3 ans :</i> Adaptation de l'accueil des enfants en structure nécessitant une prise en charge particulière par les professionnels : les Protocoles d'Accueils Individualisés (PAI) suite à des allergies alimentaires par exemple mais aussi ceux bénéficiant d'un soutien de la PMI ou présentant un handicap.	Vivre ensemble
Respect de la laïcité	<i>Enfants 0-3 ans et leurs familles</i> Pas d'adaptation du fonctionnement des crèches aux différentes confessions mais autour du vivre ensemble. Les parents s'y engagent à travers le règlement intérieur des structures	Vivre ensemble
Favoriser la participation citoyenne des parents dans la vie des structures	<i>Familles des enfants</i> Des élections de représentants des parents se déroulent chaque année dans les structures. Ceux-ci pourront par la suite faire remonter les interrogations ou les remarques des autres parents sur le fonctionnement du service petite enfance et ainsi continuer à améliorer l'accueil des enfants	Vivre ensemble
Favoriser la sociabilisation des enfants par la mise en place de règles et réflexions communes	<i>Enfants 0-3 ans :</i> L'accueil des enfants permet de les aider à intégrer les règles de vie en collectivité notamment au travers des différents projets pédagogiques et du travail d'équipe des agents. Les pratiques professionnelles sont constamment retravaillées via les réunions d'équipes et l'observation de la psychologue du Pôle	Vivre ensemble

Soutien à la parentalité et co-éducation	<i>Familles des enfants</i> Les équipes soutiennent les parents demandeurs en les aidant à répondre aux questions qu'ils se posent sur l'éducation de leurs enfants. La Psychologue du Pôle peut également intervenir à la demande des parents pour observer leurs enfants et permettre aux parents de se sentir plus à l'aise dans leurs rôles	Vivre ensemble / épanouissement de soi
Créer du lien social entre les parents	<i>Familles des enfants</i> Les réunions à thèmes programmées dans les crèches le soir, les fêtes de fin d'années permettent de créer du lien entre les parents au cours de ces temps informels. Et, la mise en place du réseau parentalité le mercredi favorise l'entre-aide et les échanges de bonnes pratiques entre parents	Vivre ensemble
Favoriser le développement du langage du jeune enfant	<i>Enfants 0-3 ans :</i> Les professionnels accompagnent les enfants afin que ces derniers puissent acquérir les bases de la communication verbale et non verbale	Vivre ensemble / épanouissement de soi
Favoriser l'autonomie individuelle des enfants	<i>Enfants 0-3 ans :</i> Le travail quotidien des professionnels vers les enfants a également pour objectif de permettre d'accompagner les enfants vers l'autonomie en leur assurant une sécurité affective et physique. Tout le travail autour de la référence, la mise en place de repères et les soins vont dans cet objectif.	Epanouissement de soi
Donner confiance à l'enfant pour que ce dernier devienne autonome	<i>Enfants 0-3 ans :</i> Faire confiance à l'enfant, le responsabiliser permet de le rendre plus autonome et acteur de son évolution	Epanouissement de soi
Donner du temps aux parents pour s'accomplir personnellement et professionnellement	<i>Enfants 0-3 ans :</i> Les places à temps plein sont prioritairement accordées aux familles dont les parents exercent une activité professionnelle ou ayant vocation à retravailler grâce à l'obtention de la place. Les Directrices suivent le parcours professionnel des parents et adaptent les temps d'accueil en conséquence.	Epanouissement de soi / Projet social
Favoriser l'accès aux structures culturelles	<i>Enfants 0-3 ans :</i> Le partenariat avec la bibliothèque autour des lectures réalisées en crèche ou via les histoires du mercredi permettent de susciter l'intérêt des enfants et des parents pour une ouverture qualitative à la culture	Epanouissement de soi
Permettre à l'enfant d'être bien dans son corps	<i>Enfants 0-3 ans :</i> Les actions autour de la psychomotricité permettent à l'enfant de mieux s'approprier son corps et donc d'être plus à l'aise dans l'espace. L'ensemble des structures sont équipées de parcours moteur par exemple	Epanouissement de soi
Favoriser le soutien et l'accompagnement des familles	<i>Familles des enfants</i> Le travail en lien avec les différentes institutions (PMI, CAMPS, MDPH...) permet d'assurer un accompagnement pluridisciplinaire de qualité et adapté à chacun	Projet social
Développer le lien social pour les parents isolés	<i>Familles des enfants</i> La mise en place du réseau parentalité a aussi pour objectif de rompre l'isolement social des familles isolées ou monoparentales par l'échange de bonnes pratiques	Projet social
Faciliter l'accès aux métiers de la Petite enfance	<i>Les usagers</i> Les crèches portent une politique ambitieuse en matière d'apprentissage avec l'accueil d'apprentis dans chaque structure et l'accueil très régulier de stagiaires d'écoles peut aussi susciter des vocations aux métiers de la Petite enfance	Projet social

SERVICES ENSEIGNEMENT ENFANCE JEUNESSE ET SPORTS

ENFANCE

Activité	Publics	Action Educative (P)rojet Social (V)ivre ensemble (E)panouissement de soi
CME : Rencontres Collectes alimentaires Récolte de bouchons	Personnes âgées Personnes en situation de handicap Personnes en difficulté	V

Nettoyage de printemps Sensibilisation au tri sélectif	Habitants Enfants / Familles	E V
Sensibilisation aux dangers du tabac	12-17 ANS	E
Olympiades	Enfants, parents	V
Participation aux Commémorations	Enfants du CME	V P
Apprentissage de la musique sur le temps périscolaire	Elèves de CE2 choisis dans le cadre du projet Démos	P
Carnaval /Fresnes pas ta fête	Enfants / habitants	P V

JEUNESSE

Activité	Publics	Action Educative (P)rojet Social (V)ivre ensemble (E)panouissement de soi
Mise en place d'un accueil de loisirs dédié aux jeunes de 12 à 17 ans.	Jeunes de 12 à 17 ans	VE
Mise en place d'un Point Information Jeunesse dédié aux jeunes de 16 à 25 ans.	Jeunes de 16 à 25 ans	PE
Mettre en place des formations à destination du personnel afin d'adapter l'accueil aux spécificités de tous les jeunes	Personnel du Service Jeunesse	PE
Sensibiliser les jeunes fréquentant la structure à la question du handicap	Jeunes de 17 à 25 ans	V
Organisation de visites de la structure dédiées aux familles	Familles des jeunes fréquentant l'accueil de loisirs	PV
Organisation de réunions à destination des familles dans le cadre des séjours de vacances	Familles des jeunes fréquentant l'accueil de loisirs	PV
Organisation d'activités de loisirs à destination des jeunes accompagnés par un membre de leur famille	Familles des jeunes fréquentant l'accueil de loisirs	PV
Organiser des débats sur la parentalité et l'éducation des adolescent	Jeunes de 17 à 25 ans	VE
Mettre en place des rencontres régulières avec les partenaires proposant des actions pour les jeunes Fresnois	Partenaires œuvrant auprès de la jeunesse	PV
Participer aux différents événements organiser par les associations jeunesse du territoire (Fête de quartier, job truck...)	Fresnois	V
Organiser des événements en partenariat avec les acteurs de la jeunesse (Soirée à thème, Village d'été...)	Fresnois	V
Proposer des activités sportives : Initiation sportive dans les stades et gymnases du territoire	Jeunes de 12 à 17 ans	VE
Proposer des activités culturelles : visites des structures culturelles du territoire (Centre d'arts, Maison de l'environnement, MJC, Bibliothèque, Ludothèque...)	Jeunes de 12 à 17 ans	VE
Proposer des activités de loisirs : Escape game, équitation, découverte de la voile, balade à vélo...	Jeunes de 12 à 17 ans	VE
Favoriser le lien avec les établissements scolaires du territoire en proposant des activités dans les collèges et le lycée (Concours d'éloquence, Jeux de société...)	Jeunes de 12 à 17 ans	VE
Mettre en place du soutien scolaire à destination des jeunes collégiens et lycéens.	Jeunes de 12 à 17 ans	VE
Mettre en place un accueil et un accompagnement des jeunes stagiaires dans les	Jeunes de 16 à 25 ans	PE

services de la Ville.		
Permettre aux jeunes Fresnois d'être accueillis par un informateur jeunesse pour les questions en rapport avec les aspects de formation professionnelle et de scolarité.		
Organiser et mettre en place des séjours de vacances.	Jeunes de 12 à 17 ans	PVE
Organiser et mettre en place des ateliers de sensibilisation sur différents sujets touchant la jeunesse (Sexualité, addiction, cyberharcèlement...)	Jeunes de 16 à 25 ans	PVE
Mettre en place une bourse aux BAFA afin d'aider les jeunes fresnois à découvrir les métiers de l'animation.	Jeunes de 17 à 25 ans	PE
Mettre en place un accueil dédié aux jeunes Fresnois leur permettant un meilleur accès aux droits.	Jeunes de 17 à 25 ans	PE
Mettre en place une tarification adaptée aux situations des familles	Familles	PV

ENSEIGNEMENT

Activité	Publics	Action Educative
Mise à disposition d'une asem par classe	42 agents mis à disposition dans chacune des classes des écoles maternelles	P V
PSC1	Mise à disposition d'intervenants et organisation des plannings à destination de toutes les classes de CM1 pour « apprendre à porter secours »	V
Prévention	Projet d'acquisition d'un circuit mobile en lien avec le PDASR (Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière) à destination des classes élémentaires de CM2.	V
Projet « Zéro Gaspi »	Renforcer les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire en partenariat avec l'association « Food Waste Coalition » proposées par Sodexo à destination des écoles élémentaires.	V E P

SPORTS

Activité	Publics	Action Educative
Mise à disposition de l'Education nationale de deux éducateurs sportifs	Les élèves des 42 classes des 7 écoles élémentaires de la ville à hauteur de 409 heures/an	P- E
Coordination, création d'événements sportifs	Enfants familles	E V
Accompagnement de jeunes dans leur formation	16-18 ans	P

POLE CULTURE

BIBLIOTHEQUE

Activité	Tous publics	Action Educative
Gratuité totale	De tous les services pour tous, Fresnois ou non	P-E-V
Amplitude des horaires d'ouverture	44h hebdomadaire dont 30 dimanches ouverts en moyenne, journée continue le mercredi et nocturne le jeudi d'octobre à juin jusqu'à 22h	P-E-V
Site web: « La bibliothèque à votre service ».	Information par tranches d'âge et focus sur l'éducation	E
Bases en ligne gratuites à domicile	Soutien scolaire de la maternelle au lycée et culture générale pour tous	P-E
Collections	Classement des collections par niveau d'étude et développement des fonds correspondant aux programmes scolaires	P-E
Programmation culturelle	Conférences, expositions, spectacles, etc. Actions culturelles à destination des enfants et de leurs familles	P-E
Cabines d'autoformation	Accès aux ressources Eurêka du département (soutien scolaire, apprentissage des langues, code de la route), orientation scolaire (Fiches métiers du CIDJ par exemple), etc.	E
Visites de crèches	Action de sensibilisation à l'écoute, la parole par le livre et la lecture dans les structures et à la bibliothèque	P-E
Visites de classes	Dans et « hors les murs » pour les enfants de maternelle et de l'école élémentaire, collégiens, lycéens, - Plus d'une vingtaine de projets pédagogiques proposés par les bibliothécaires	P-E
Soutien scolaire	2 créneaux de soutien scolaire hebdomadaire pour les enfants de CP à la 3 ^{ème} le mercredi de 14h à 18h et le dimanche de 14h à 16h. Un créneau de soutien scolaire pour les élèves de seconde et de première en littérature en vue de la préparation à l'épreuve du bac de français le mercredi de 15h à 17h	P-E
Bibliographies thématiques	Sélections de documentations sur des thèmes répondant aux besoins des enfants, des parents et des personnels de l'éducation	E
Activité	Famille et personnel de l'éducation	Action Educative
Fonds Pédagogique	Un outil pour les professionnels de l'éducation et pour les parents des élèves	E
Fonds Psychologie familiale	Soutien à la parentalité	V
Fonds enfants mal voyants	Livres tactiles facilitant l'inclusion de ces enfants « autrement capables »	V
Activité	Personnel de l'éducation	Action Educative
Point information pour les professionnels de l'éducation	Renseignements, conseils et prêts personnalisés	V - P
Service de recherches thématiques personnalisées	Répond au besoin de documentation sur un thème, un illustrateur, une sélection d'ouvrages ..., Sélections réalisées en fonction de la production éditoriale et de la disponibilité des ouvrages	V - E
Formations	Formation des enseignants (Matinées pédagogiques) Formation des ATSEM et des assistantes maternelles Formation des animateurs	E - V
Fonds collectivités	Sélection et dépôt de livres pour les collectivités : écoles, accueils de loisirs etc. Fonds disponible de 4900 titres	E - V
Activité	0-3 ans	Action Educative
Les Histoires du mercredi et du samedi	Histoires, comptines et chansons par le personnel de la bibliothèque/ Mensuel	V - E
Contes et comptines de Fresnes	Bibliographie de contes et de comptines : Un patrimoine commun intergénérationnel et interculturel à conserver et à transmettre	V
Mois de la Petite enfance	Conférence, exposition, rencontre, lecture et atelier autour des livres pour tout-petit à l'occasion du mois de la Petite Enfance	V - E
Les livres c'est bon pour les bébés	Rencontres et lectures dans les structures de la Petite enfance	P - E
Activité	4-12 ans	Action Educative
Ateliers artistiques	Apprendre et créer ensemble (parent/enfants)	V
Passeurs d'histoires	Raconter aux grands (collégiens) afin qu'ils racontent ensuite aux petits	V - E

	(maternelles)	
Projets maternelles	Accueils des classes à la bibliothèque et visites dans les écoles	E-P
Projets élémentaires	Sensibilisation à la lecture au travers des projets Balades et Marmite aux livres. Sensibilisation à lecture à voix haute et aux contes au travers le projet Contes et le projet sage comme une image Sensibilisation à l'histoire : la préhistoire au bout des doigts, Guédelon le château fort, histoire, bandes dessinées documentaires et illustrateurs de la préhistoire. L'histoire de l'art : présentations d'artistes ou des courants artistiques Sensibilisation à la littérature : le projet Jule Verne Sensibilisation scientifique : Les dinosaures – quand les poules avaient des dents Sensibilisation à l'anglais : à la découverte de l'anglais	E-P
Accueil des centres de loisirs	Lectures, comptines, boîtes à histoires et kamishibai pendant les vacances scolaires	E-P
Fonds pour l'apprentissage de la lecture	Collections spécifiques pour l'apprentissage de la lecture	E
Espace numérique jeunesse	4 PC avec une sélection de sites pédagogiques pour renforcer l'apprentissage des fondamentaux : lire écrire compter et des ateliers pour apprendre à coder	E
Salle atelier numérique	8 PC pour réaliser des ateliers d'apprentissage informatique avec SCRATCH	E
Projet recherche documentaire	Apprentissage à la recherche d'information dans les livres et sur internet. Identifier et hiérarchiser les informations pour un exposé	E
Soutien scolaire	2 créneaux de soutien scolaire hebdomadaire pour les enfants de CP à la 3ème le mercredi de 14h à 18h et le dimanche de 14h à 16h.	P-E
Activité	13-17 ans	Action Educative
Semaine de révision	Depuis une quinzaine d'années, l'équipe se mobilise pour offrir les meilleures conditions de révisions aux candidats du baccalauréat avec une documentation spécifique à leur disposition et l'aide de professeurs. Cette opération se déroule dans les dix jours précédents les premières épreuves.	V - E
Découverte professionnelle	Formation de 6 à 8 jeunes collégiens dans le cadre des stages de 3 ^{ème} organisée et encadrée par deux bibliothécaires.	E-V
Lecture à haute voix	Ecouter des textes et argumenter	E-V
« Côté Ado »	Kiosque situé entre l'espace jeunesse et l'espace adulte avec une sélection d'ouvrages et des informations (campagne de prévention par exemple) des magazines et des conseils de lecture.	E
Atelier CV	Savoir valoriser sa candidature avec un CV réalisé avec des outils gratuits et adaptés (emplois étudiants, demandes de stages)	E-V
Projets scolaires	Fake News : savoir décrypter l'information avec un œil critique (collèges) L'Encyclopédie : découverte d'un trésor du XVIII ^e siècle (lycée) Partages de lectures : découvrir des romans (collèges, lycée) L'histoire de l'esclavage : vue par l'archéologie (collèges) Archéologie de la Grande Guerre : le travail des archéologues sur les champs de batailles (collèges) Histoire du manga : retracer l'histoire de la bande dessinée japonaise et comprendre son rôle dans la société (collège)	E-P
Soutien scolaire	2 créneaux de soutien scolaire hebdomadaire pour les enfants de CP à la 3ème le mercredi de 14h à 18h et le dimanche de 14h à 16h. Un créneau de soutien scolaire pour les élèves de seconde et de première en littérature en vue de la préparation à l'épreuve du bac de français le mercredi de 15h à 17h	P-E

GRANGE DIMIERE

Activité	Publics	Action Educative
Diffusion de spectacles vivants	Théâtre, chanson, marionnettes, ... - 1 spectacle par saison pour 5 classes d'école maternelle accueillies - 2 ou 3 spectacles par saison pour 15 classes d'élémentaires accueillies - 1 spectacle par saison pour 5 classes accueillies des collèves et lycées	E - P - V
Cours de théâtre	2 fois par semaine en périscolaire (gratuit)	E - P - V
Ateliers de pratique artistique en lien avec les spectacles diffusés	Ateliers théâtre d'ombre, marionnette, chanson, graphique, ... - Pour les grandes sections de maternelle - Pour les élémentaires, du CP au CM2	E - V

ECOLE D'ART(S)

Activité	Publics	Action Educative
Découverte	Ateliers de dessin, peinture, sculpture, gravure ou théâtre - pour les 4-7 ans	E - P
Initiation	Ateliers de dessin, peinture, sculpture, gravure ou théâtre - pour les 8-11 ans	E - P
Expérimentation	Ateliers de dessin, peinture, sculpture, gravure ou théâtre - pour les 11-14 ans	E - P
Approfondissement	Ateliers de dessin, peinture, sculpture, gravure ou théâtre - pour les 15-18 ans	E - P
Cycles scolaires	Participation de 18 classes d'élémentaires par année scolaire 4 séances de pratique artistique, exposition collective en fin d'année	E - P - V
Option arts plastiques	Pour les collèves. Niveau 4eme	E - P

ESPACE D'ARTS J.CHAILLIOUX

Activité	Publics	Action Educative
Accueil et visites	Accueil des enfants avec leur parent – Accueil de jeunes en situation de handicap	E - V
Cycles scolaires et périscolaires	Visites guidées et ateliers auprès de différents publics : classes élémentaires, accueils de loisirs, groupes en structures médicalisées	E - P - V
Formation	Programme de formation à destination des équipes d'animation afin de leur permettre de mieux cerner l'art contemporain en général et les expositions présentées	E - P

LUDOTHEQUE

Activité	Publics	Action Educative
Accueil Renseignements sur place site web	Amplitude d'ouverture aux publics 35h hebdomadaires Renseignements sur place - Informer des formalités d'accueil et des spécificités des différentes activités proposées par la ludothèque - Adhésions	D - V
Jeux libres	Pour les enfants des familles adhérentes, accompagnés de leur parent pour les 0 à 6 ans, accompagnés ou pas pour les 6 à 12 ans	V - E
Accompagnement 0-3 ans	Accueil des enfants de 0 à 3 ans, accompagnés de leur parent, assistante maternelle ou professionnels des crèches municipales ou départementales	V - E
Accueils mixtes	Accueil des enfants de 0 à 3 ans et des enfants de 3 à 12 ans des familles adhérentes	V - E
Ateliers	Enfants de 3 ou 4 ans à 12 ans des familles adhérentes. Activités et échanges autour de thèmes favorisant les approches ludiques	E
Accueils classes	Enfants de classes fresnoises (MS – CM2) avec enseignants et accompagnateurs (parents, ATSEM). Expériences ludiques	P - E - V
Animations Jeux TAP	Enfants des groupes scolaires inscrits aux TAP (MS-CM2)	P - E - V

POLE SANTE

Public	Cadre d'intervention	Actions	Thème
Grande section maternelle Cp /Cm1	Scolaire	Action bucco-dentaire dans toutes les écoles Fresnoises	Epanouissement de soi
Elémentaires	Périscolaire	Animations éducatives sur l'hygiène, le dépistage auditif, l'alimentation, la relaxation grâce à des supports pédagogique des jeux de la musique ...	Epanouissement de soi Vivre ensemble
6-11 ans	L'ensemble du territoire	Consultations Vaccination	Epanouissement de soi Vivre ensemble/ Projet social
Elémentaires et collégiens	Périscolaire	Actions de prévention sur les addictions, en collaboration avec la Maison des addictions de Villejuif	Epanouissement de soi Vivre ensemble

POLE SOCIAL

Public	Cadre d'intervention	Actions	Thème
Familles	Bénéficiaires de l'épicerie sociale	Sortie à la mer 1 fois par an l'été	Epanouissement de soi
Familles et adultes	Bénéficiaires de l'épicerie sociale	Prévention de l'obésité, lutte contre les phobies alimentaires : Coordonatrices diététicienne animent des ateliers d'éducation à la nutrition	Epanouissement de soi Projet social
Intergénérationnel	-Accueil de loisirs et Foyer des anciens -Alsh périscolaires et la RPa	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier potager • Atelier jeux de société 	Vivre Ensemble
Familles Adultes	Ensemble du territoire : Magasins, écoles	Collectes : alimentaire et pour bébé 2 fois par an en novembre et printemps	Vivre ensemble Projet social

VI. Les objectifs partagés

Chaque enfant est différent.

C'est pourquoi, la municipalité dans le cadre du présent PEdT, souhaite poursuivre son engagement en faveur d'actions qui respectent les rythmes de chacun et développent la socialisation dans un environnement sécurisé et adapté.

Aussi, un autre objectif porté par l'ensemble des services municipaux est d'accompagner l'enfant puis le jeune vers son autonomie, pour en faire un futur citoyen pleinement actif et intégré, sans discontinuité entre les temps de la journée et les passages entre les différentes structures (des structures petite enfance à l'école maternelle, de l'école maternelle à l'école élémentaire, de l'école élémentaire au collège et du collège au lycée – et entre structures municipales ou associatives).

Ces réflexions ont permis de faire émerger des objectifs partagés (encadrés noirs) par l'ensemble des services impliqués et de mettre en place des actions pour atteindre ses objectifs.

Pe : Petite enfance

Grange : Grange Dimière

Ludo : Ludothèque

E.Arts : Ecole d'Arts - Esp d'arts : Espace d'arts Chaillioux

Bib : Bibliothèque

Ensei : Enseignement

Actions : à reconduire= R à modifier= M à supprimer=S

Actions							
CULTURE							
	Développer les capacités de langage et d'imagination de l'enfant	atteint	partiellement	non atteint	R	M	S
PE	Heure du conte	X			X		
PE	Comptines et jeux de doigts	X			X		
PE	Lecture mensuelle des bibliothécaires dans les crèches	X			X		
PE	Verbalisation des gestes et des activités par les professionnels	X				x	
Grange	Programmation de spectacles aux disciplines artistiques variées adaptées au jeune public (théâtre, chanson, marionnettes, clown, musique)	X				x	
Grange	Aboutissement scénique	X				x	
Grange	Ateliers de pratique artistique	X				x	
Grange	Exposition des œuvres créées	X			X		
Ludo	Matériels ludiques et créatifs en nombre et innovants	X			X		
Ludo	Variété des jeux de société, matériel d'expérimentation/jouets symboliques	X			X		
Ludo	Ateliers	X				X	
E. d'arts	Ateliers de création numérique			X	X		
E. d'arts	Résidence d'artistes en milieu scolaire			X		X	
E. d'arts	Résidences d'artistes			X		X	
Esp d'arts	Développer les capacités de langage et d'imagination de l'enfant	X			X		
Esp d'arts	Verbalisation des gestes et des activités par les professionnels		X		X		
Esp d'arts	Activités pédagogiques	X			X		
Sports	Activités sportives pour développer les capacités	X			X		
Bib	Fonds d'albums, première lecture, littérature, beaux arts	X			X		
Bib	Présentation de livres, bibliographie	X			X		
Bib	Atelier de lecture à haute voix	X			X		
Bib	Rencontres d'auteurs, illustrateurs	X			X		
Bib	Prix littéraire, concours d'écriture		X				X
Bib	Heures du conte, spectacles	X			X		
Bib	Lectures dans les structures de la petite enfance	X			X		
Bib	Selection et acquisition d'albums pour les crèches	X			X		
Enfance	Activités, jeux, sensibilisations	X			X		
Jeunesse	Mise en place de débats, concours d'éloquence, sensibilisations	X			X		

	Favoriser la rencontre à la culture	atteint	partiellement	non atteint	R	M	S
PE	Découverte des instruments, chants	X			X		
PE	Mini concerts		X		X		
PE	Peinture, découverte des matières, des arts plastiques	X			X		
PE	Parcours sensoriels, jeux d'eau	X			X		
PE	Sensibilisation aux arts de la scène			X	X		
PE	Favoriser la capacité d'écoute en grand groupe des enfants	X				X	
Grange	Spectacles	X				X	
Grange	Expositions des œuvres créées	X				X	
Grange	Actions artistiques transversales	X				X	
Grange	Cours de théâtre		X			X	
Grange	Ateliers de pratique artistique	X				X	
Ludo	Jeux de société à thèmes	X			X		
Ludo	Ateliers : approche/découverte ludique des cultures	X			X		
Ludo	Participation aux divers événements	X			X		
E. d'arts	Ateliers intergénérationnels	X			X		
E. d'arts	Passeports jeunes			X		X	
E. d'arts	Expositions des œuvres créées		X		X		
E. d'arts	Ateliers hebdomadaires, ateliers ponctuels	X			X		
E. d'arts	Ateliers gratuits parents/grands parents/enfants	X			X		
E. d'arts	Option arts plastiques au collège	X			X		
E. d'arts	Création de stages pendant les vacances			X		X	
Esp d'arts	Découverte des arts visuels par l'observation et la pratique		X			X	
Esp d'arts	Favoriser la découverte d'un environnement et les rencontres interfamiliales		X			X	
Esp d'arts	Favoriser la capacité d'écoute en grand groupe des enfants	X			X		
Sports	Coordonner un passeport sport/culture sur le thème "mon corps, cette mécanique artistique"			X	X		
Sports	Rencontrer un danseur, un artiste, un sportif de haut niveau, un sportif handisport		X		X		
Bib	Développement et mise en valeur des collections	X			X		
Bib	Rencontres d'auteurs, d'illustrateurs	X			X		
Bib	Conférences	X			X		
Bib	Expositions, spectacles, ateliers	X			X		
Enfance	Sorties, partenariats autour d'activités artistiques et culturelles	X			X		
Jeunesse	Sorties, partenariats autour d'activités artistiques et culturelles	X			X		

	Permettre l'accès à des matériels innovants et de qualité au plus grand nombre	atteint	partiellement	non atteint	R	M	S
PE	Ateliers manipulations : pâte à billes, pâte slim, pompons, pince à linge, sable magique, bouteilles sensorielles ...		X		X		
Grange	Nouvelles disciplines proposées, intégration des nouvelles technologies dans les spectacles, partenariat avec le théâtre de rungis	X			X		
Ludo	Prets de jeux et jouets de qualité, fournisseurs spécifiques		X		X		
Sports	2 Stades en accès libre + city park	X			X		
Sports	Faciliter l'accès aux associations			X	X		
Sports	Parc André Villette à équiper en fitness de plein air			X	X		
Bib	Marché de livres de Noel (sélection pour enfants)		X			X	
Jeunesse	sation de matériel photo et vidéo dans le cadre de la réalisation de court-métrage	X			X		
Jeunesse	Utilisation de la salle informatique du PIJ	X			X		
	Favoriser la découverte d'un environnement et les rencontres interfamiliales	atteint	partiellement	non atteint	R	M	S
PE	Ateliers parents-professionnels	X			X		
PE	Réunion sous forme d'exposition	X			X		
PE	Réunions avec les parents sur différents thèmes	X			X		
PE	Fêtes de fin d'année	X			X		
Grange	Spectacles à découvrir en familles	X				X	
Sports	Développer des activités parents/enfants			X	X		
Sports	Favoriser les rencontres interstructures dans le cadre du passeport jeunes et du centre sportif			X	X		
CCAS	Sorties familiales d'été	X					X
Ludo	Maintenir et favoriser les accueils parents/enfants/fratries	X			X		X
Enfance	Spectacles et rencontres avec les parents, invitations des parents à certains évènements	X				X	
Jeunesse	Sorties à destination des jeunes accompagnés d'un membre de leurs familles			X	X		
Jeunesse	Organisation du village d'été à destination des familles fresnoises	X			X		

	Soutenir l'apprentissage des enfants porteurs de handicaps	atteint	partiellement	non atteint	R	M	S
PE	Accompagnement des enfants et de leurs parents	X			X		
Grange	Pratiques artistiques ouvertes aux enfants porteurs de handicaps		X		X		
Ludo	Achats de matériels ludiques spécifiques		X		X		
Ludo	Achats de jeux de société adaptés		X		X		
Ludo	Accueil hebdomadaire des classes ULIS	X			X		
Sports	Communiquer autour de l'ouverture des passeports jeunes aux enfants porteurs de handicaps			X	X		
Bib	Développer un fonds d'albums tactiles pour les enfants déficients visuels	X			X		
Esp d'arts	Accueil de l'enfant et du jeune	X				X	
Ec d'arts	Intégrer les enfants porteurs de handicaps dans les ateliers			X		X	
Enfance	Intégrer les enfants porteurs de handicaps sur l'ensemble des temps hors scolaire	X			X		
Jeunesse	Faciliter l'accueil et la participation aux activités des jeunes en situation de handicap	X			X		
Jeunesse	Sensibiliser les jeunes à la question du handicap	X			X		

SPORT							
	Développer la motricité et favoriser la découverte de son corps et de l'espace	atteint	partiellement	non atteint	R	M	S
PE	Parcours et jeux moteurs	X			X		
PE	Jeux d'extérieurs et danse	X			X		
Grange	Cours et ateliers de pratique théâtrale		X			X	
Ludo	Ateliers	X			X		
Ludo	Jeux libres	X			X		
Sports	Centre sportif	X			X		
Sports	EMS 4-6 ans et passeports jeunes	X			X		
Bib	Fonds sport, pédagogie, enseignement			X		X	
Enfance	Ateliers motricité en maternel, jeux collectifs en élémentaires		X		X		
SANTE							
	Repérer d'éventuelles difficultés de développement	atteint	partiellement	non atteint	R	M	S
PE	Visite d'entrée et de suivi de l'enfant	X			X		
PE	Observations quotidiennes par les agents de crèches et recommandations aux parents par la psychologue et le personnel	X			X		
Grange	Interventions en classes - regard des artistes		X			X	
Ludo	Prévention, observation	X			X		
Ludo	Verbalisations/accompagnement personnalisé	X			X		
Ludo	Mise en réseau	X			X		
Sports	Interventions de l'éducateur sportif territorial dans les écoles et les accueils de loisirs élémentaires		X		X		
Enfance	Observations dans les accueils de loisirs maternels		X		X		
	Prévenir les comportements à risques	atteint	partiellement	non atteint	R	M	S
PE	Observer et prévenir les négligences		X		X		
PE	Observer et prévenir les violences diverses		X		X		
Grange	Identifier les lieux ressources de fréquentation des jeunes pour mettre en place des activités ciblées	X			X		
CMS	Lutte contre l'obésité (atelier alimentation)		X		X		
CMS	Lutte contre la recrudescence chez les jeunes des IST et MST - Animations	X			X		
CMS	Relais des dispositifs de prévention nationaux - Animations sur les addictions		X		X		
Ludo	Formation continue des agents			X	X		
Ludo	Prévention/observation	X			X		
Ludo	Accompagnements personnalisés	X			X		
Sports	Interventions de l'éducateur sportif territorial dans les écoles et les accueils de loisirs périscolaires		X		X		
Bib	Fonds médecine, pédiatrie, psychologie, psychiatrie			X		X	
Bib	Mise à disposition de documentation de sensibilisation et de prévention	X			X		
Enfance	Forum, dialogues		X				
	Lutter contre la sédentarité	atteint	partiellement	non atteint	R	M	S
PE	Activités motrices diverses	X			X		
PE	Limiter les écrans		X		X		
Grange	Déplacement au théâtre et activités de pratique théâtrale	X					
Sports	Rencontres inter structures			X	X		
Sports	Evenements ponctuels dans le cadre des actions du service et de l'éducateur sportif territorial		X		X		
Enfance	Sorties, activités sportives	X			X		
	Favoriser un bon équilibre alimentaire, l'hygiène et la satisfaction des besoins fondamentaux, lutter contre les phobies alimentaires	atteint	partiellement	non atteint	R	M	S
PE	Confection sur place de repas équilibrés	X			X		
PE	Repas des professionnels pris avec les enfants	X			X		
PE	Découverte des goûts, textures et couleurs des différents aliments	X			X		
PE	Conseils aux parents en matière d'alimentation du jeune enfant	X			X		
PE	Respect des rythmes de vie du jeune enfant	X			X		
Bib	Fonds diététique, pédiatrie		X			X	
Bib	Rencontres, conférences, expositions			X		X	
CCAS	Ateliers d'éducation à la santé et à l'alimentation organisés à l'épicerie sociale			X	X		
Ensei	Elaboration de menus adaptés et découverte de nouveaux aliments	X			X		
Enfance	Repas équilibrés, en présence d'un professionnel	X			X		

CITOYENNETE							
Proposer des horaires et des conditions de travail adaptés		atteint	partiellement	non atteint	R	M	S
PE	Personnels	X			X		
Ludo	Ouverture en périodes scolaires et vacances scolaires (fermeture partielle en août)	X			X		
Ludo	Activités journalières adaptées aux biorhythmes des enfants	X			X		
Ludo	Accueil des partenaires selon disponibilités	X			X		
Bib	Nocturne jusqu'à 22 heures	X			X		
Bib	Semaine de révision	X			X		
Bib	Ouverture sur toutes les vacances scolaires	X			X		
Jeunesse	Ouverture toute l'année sur des horaires adaptés à la tranche d'âge	X			X		
Jeunesse	Personnels	X			X		
Promouvoir la solidarité à travers le don : sensibiliser les enfants à la solidarité et à la notion d'entraide		atteint	partiellement	non atteint	R	M	S
PE	Accueil multiâges : respect entre les enfants selon l'âge, ses capacités, ses différences	X			X		
PE	Respect des locaux, des jeux, de l'environnement, de la nature		X		X		
Ludo	Modalités de fonctionnement de la structure	X			X		
Sports	Journée de sensibilisation au handisport et événements à but caritatif		X				
Sports	Journée de découverte du handisport dans les passeports jeunes	X			X		
CCAS	Collecte alimentaire organisée dans le cadre de l'opération nationale de la banque alimentaire visite de l'épicerie sociale	X			X		
Fournir les outils et repères des règles de vie en société		atteint	partiellement	non atteint	R	M	S
PE	Apprentissage des règles et limites, du respect des autres et de la politesse		X		X		
Grange	Apprentissage des règles de comportement à adopter en tant que spectateur	X			X		
Grange	Respect du travail des autres		X		X		
Grange	Apprentissage de l'écoute		X		X		
Esp d'arts	Apprentissage des règles et limites, du respect des autres et de la politesse	X			X		
Esp d'arts	Respect entre les enfants	X			X		
Ludo	Respecter les règles de jeux et de fonctionnement d'une structure	X			X		
Sports	Respect des règles dans le cadre des activités municipales	X					
Ensei	Animations de séances de sécurité routière	X			X		
Ensei	Apprendre à porter secours	X			X		
Jeunesse	Mise en place d'un règlement interne à la structure	X			X		
Enfance	Règles de vie à respecter dans les accueils périscolaires et les accueils de loisirs	X			X		
PEDAGOGIE							
Soutenir la réussite scolaire		atteint	partiellement	non atteint	R	M	S
PE	Réunions d'échanges avec les directeurs d'écoles pour favoriser la transition crèches-écoles maternelles	X			X		
Grange	Propositions de projets et d'actions pédagogique autour des spectacles	X			X		
Ludo	Accueil des classes de petites sections à CM2	X			X		
Ludo	Prise en compte de la globalité de l'enfant	X			X		
Ludo	Approches psycho/pédagogiques variées	X			X		
Ludo	Formations/cobonnaissances théoriques variées et actualisées		X		X		
Bib	Collections dédiées	X				X	
Bib	Salles de travail/Cabines d'autoformation	X			X		
Bib	Bases numériques gratuites de soutien scolaire	X			X		
Bib	Espace numérique jeunesse d'aide aux devoirs	X			X		
Bib	Actions passerelles mater/elem et elem/collèges	X			X		
Bib	Initiation à la recherche documentaire : ateliers, jeux de psite	X			X		
Esp d'arts	Favoriser l'autonomie	X			X		
Esp d'arts	Jeux libres ou dirigés	X			X		
Esp d'arts	Favoriser l'observation active et l'échange entre enfants	X			X		
Jeunesse	Mise en place d'une antennes de soutien scolaire	X			X		
Jeunesse	Cérémonie des jeunes majeurs et des jeunes diplômés	X			X		
Jeunesse	Mise en place du PIJ (formation professionnelle et scolarité)	X			X		
Enfance	Accompagnement à la scolarité organisé au sein des antennes de soutien scolaire	X			X		
Enfance	Etudes proposées dans le cadre des activités périscolaires	X				X	
Transmettre et mutualiser les compétences		atteint	partiellement	non atteint	R	M	S
PE	Projet pédagogique	X			X		
PE	Journée pédagogique de formation des agents	X			X		
PE	Réunions d'équipe	X			X		
Grange	Travail collectif lors des ateliers, mutualisation des forces et des compétences dans le cadre d'exercice de pratique collective	X			X		

Accompagner le développement personnel		atteint	partiellement	non atteint	R	M	S
PE	Formation, reconversion		X		X		
PE	Evolution de carrière		X		X		
PE	Pédagogie adaptée pour pouvoir faire de l'individu dans le collectif	X			X		
Grange	Spéctacles aux thématiques liées au développement de l'enfant	X			X		
Grange	Pratiques artistiques favorisant la confiance en soi (mentale, physique)	X			X		
Grange	Echanges avec les artistes permettant l'estime de soi et des autres, l'autonomie et l'assurance de ses goûts et de ses pensées	X			X		
Ludo	Documentation	X			X		
Ludo	Abonnements périodiques professionnels	X			X		
Ludo	Travail d'équipe		X		X		
Ludo	Analyse des pratiques, formations diverses		X		X		
Bib	Documentation adaptée pour répondre aux questionnements d'ordre philosophique et psychologique	X			X		
Bib	Rencontres et conférences	X			X		
Jeunesse	Formation	X			X		
Jeunesse	Temps d'échanges régulier	X			X		
Jeunesse	Mise en place d'activité pédagogique favorisant le développement du jeune	X			X		
Enfance	Organisation des classes de découvertes	X				X	
Maintenir l'accueil de stagiaires et des apprentis		atteint	partiellement	non atteint	R	M	S
PE	Accueil de stagiaires écoles	X			X		
PE	Accueil d'apprentis dans les crèches	X					X
Ludo	Stagiaires EJE/DE	X			X		
Ludo	Développement des compétences et des actions éducatives autour de l'accompagnement de l'enfant et sa famille	X			X		
Sports	Accueil des stagiaires en alternance BPJEPS			X			X
Sports	Accueil stagiaires STAPS			X			
Sports	Créer une coordination université-service des sports pour former les stagiaires		X				
Bib	Stagiaires bibliothécaires jeunesse			X			
Bib	Stages d'observation de 3è						
CCAS	Stages d'observation de 3è		X		X		
Ensei	Stages d'observation de 3è	X					
Ensei	Stages ASEM (formation professionnalisante)			X	X		
Enfance	Suivi des formations		X		X		
Jeunesse	Accueil et accompagnement de l'ensemble des jeunes stagiaires	X			X		
Favoriser l'autonomie		atteint	partiellement	non atteint	R	M	S
PE	Jeux libres ou dirigés	X			X		
Ludo	Accueil des 0-3 ans accompagnés	X			X		
Ludo	Ateliers	X			X		
Ludo	Jeux libres ou dirigés	X			X		
Ludo	Projets : pédagogie active	X			X		
Jeunesse	Structure ouverte	X			X		

	Soutenir la parentalité	atteint	partiellement	non atteint	R	M	S
PE	Accompagnement des parents par les équipes	X			X		
PE	Réseau d'écoute d'aide et d'accompagnement	X			X		
PE	LAEP	X			X		
Grange	Spectacles à voir en famille	X			X		
Grange	Thématiques de spectacles liées à la relation parents/enfants	X			X		
Grange	Garderie d'enfants pendant les spectacles adultes	X			X		
Grange	Favoriser le plaisir partagé entre parents et enfants	X			X		
Grange	Donner à l'enfant un rôle moteur dans la relation (bons retours de spectacles pour les enfants)	X			X		
Ludo	Accueil des 0-3 ans accompagnés	X			X		
Ludo	Jeux libres	X			X		
Ludo	Accueils accompagnements personnalisés	X			X		
Ludo	Disponibilité, écoute, communication active		X				
Ludo	Sensibilisation aux cultures	X					
Ec d'arts	Séances d'information sur les métiers artistiques		X			X	
Bib	Fonds pédiatrie, psychologie, enseignement, éducation, diététique	X			X		
Bib	Ateliers intergénérationnels		X			X	
Bib	Bibliographie "des mots pour des maux"			X	X		
Jeunesse	Visites de la structure dédiées aux familles	X			X		
	Réunions de préparation des séjours de vacances	X			X		
	Temps d'échanges réguliers avec les familles (téléphoniques ou physiques)	X			X		
Enfance	Rencontres et réunions avec les parents		X		X		
	Soutenir l'orientation scolaire	atteint	partiellement	non atteint	R	M	S
PE	Accompagner et soutenir l'enfant dans son autonomie, le langage et ses diverses acquisitions	X			X		
Jeunesse	Participation aux différentes bourses à l'emploi	X			X		
Jeunesse	Intervention dans les établissements scolaires	X			X		
Jeunesse	SOS rentrée	X			X		
Jeunesse	Accueil au PIJ des jeunes sur toutes les questions liées à l'orientation scolaire	X			X		
Bib	Soutien à l'orientation scolaire : base CIDJ, fonds spécialisés sur les métiers		X		X		
	Favoriser le lien avec les familles	atteint	partiellement	non atteint	R	M	S
PE	Point information petite enfance, entretiens familles	X			X		
PE	Affichage, informations dématérialisées	X			X		
PE	Guide des familles, transmissions écrites et orales	X			X		
PE	Règlement intérieur	X			X		
Grange	Spectacles jeune public et à voir en famille	X			X		
Ludo	Jeux libres	X			X		
Ludo	Accueil/renseignements	X			X		
Ludo	Accompagnements personnalisés	X			X		
Ludo	Travail d'équipe		X		X		
Ludo	Formations des personnels			X	X		
Jeunesse	Accueil physique et téléphonique	X			X		
Jeunesse	Organiser des activités ou des sorties avec les jeunes et leurs familles	X			X		
Biblio	Histoires du mercredi et histoires du samedi	X			X		

	Améliorer l'interconnaissance des dispositifs existants	atteint	partielle mnt	non atteint	R	M	S
PE	Favoriser les échanges entre les différents services et équipements de la ville		X			X	
PE	Nouveaux partenariats REAAP, LAEP et renforcement des échanges existants	X				X	
Jeunesse	Participation et organisation de nombreux événements dans la ville avec les partenaires	X			X		
Jeunesse	Ressources documentaires	X			X		
Jeunesse	Liens privilégiés avec les associations et les acteurs institutionnels oeuvrant dans le champ de la jeunesse	X			X		
CCAS	Organiser des réunions inter institutions pour améliorer la connaissance des projets et dispositifs existants				X	X	
	Développer les actions intergénérationnelles	atteint	partielle mnt	non atteint	R	M	S
CCAS	Organiser un atelier peinture "dessiner un souvenir d'enfance" en lien avec le CME			X			X
CCAS	Organiser un atelier pâtisserie en lien avec le CME et l'AVARA	X				X	
Jeunesse	Organiser des projets avec les RPA (Court métrages, activités culinaires, formations informatiques...)	X				X	
Jeunesse	Participation à la semaine bleue	X				X	
Enfance	Actions du CME,CMA, ateliers périscolaires en RPA	X				X	

RECAPITULATIF DES OBJECTIFS PARTAGES PAR L'ENSEMBLE DES ACTEURS EDUCATIFS DE LA VILLE

Dans le domaine Culturel

- Développer les capacités de langage et d'imagination de l'enfant
- Favoriser la rencontre à la culture
- Permettre l'accès à des matériels innovants et de qualité au plus grand nombre
- Favoriser la découverte d'un environnement et les rencontres interfamiliales
- Soutenir l'apprentissage des enfants porteurs de handicaps

Dans le domaine Sportif

- Développer la motricité et favoriser la découverte de son corps et de l'espace par l'enfant

Dans le domaine de la Santé

- Repérer d'éventuelles difficultés de développement
- Prévenir les comportements à risques
- Lutter contre la sédentarité
- Favoriser un bon équilibre alimentaire, l'hygiène et la satisfaction des besoins fondamentaux des enfants ; lutter contre les phobies alimentaires et les addictions

Dans le domaine de la Citoyenneté

- Proposer des horaires et des conditions de travail adaptés
- Promouvoir la solidarité à travers le don : sensibiliser les enfants à la solidarité et à la notion d'entraide
- Mener des actions intergénérationnelles
- Fournir les outils et repères des règles de vie en société

Dans le domaine de la Pédagogie

- Soutenir la réussite scolaire
- Accompagner les axes de l'Education nationale : savoir rouler, savoir nager, savoir gérer son rapport au numérique
- Développer l'adaptation des enfants aux changements d'établissements ou de structures
Transmettre et mutualiser les compétences
- Accompagner le développement personnel
- Maintenir l'accueil de stagiaires et des apprentis
- Favoriser l'autonomie

Dans le domaine de l'Information

- Soutenir la parentalité
- Soutenir l'orientation scolaire
- Favoriser le lien avec les familles
- Améliorer l'interconnaissance des dispositifs existants

VII. Evaluation/ Indicateurs

A. La démarche de l'évaluation

Les indicateurs d'évaluation de l'ensemble des projets inscrits au Projet Educatif de Territoire seront déterminés par chacune des structures partenaires, en lien avec les actions et les publics ciblés.

Ces indicateurs pourront prendre la forme de questionnaires élaborés entre acteurs du PEdT et diffusés auprès du public ciblé, ayant pour objectifs d'évaluer des données qualitatives et quantitatives, à l'instar de ceux effectués au sujet de la restauration scolaire et de la demi-journée en accueils de loisirs le mercredi.

Au terme de chaque année scolaire, l'ensemble des partenaires vérifiera si les objectifs fixés ont été :
Atteints – Pas atteints – Partiellement atteints.

Puis, au regard des prévisions envisagées : « Maintien » – « Création » – « Développement », l'ensemble des partenaires choisira une adaptation en fonction des réalités :
Renouveau – Modification – Suppression.

B. Les acteurs de l'évaluation

Les professionnels

- ❖ Responsables de structures

Ils ont la charge d'évaluer leurs actions au quotidien.

- ❖ Comité technique :

Une fois par an, il évaluera les objectifs opérationnels partagés par l'ensemble des services.

Les usagers

Les usagers seront consultés au sein de chacune des structures municipales